



Les juifs de Remiremont

*Parcours d'une communauté
d'hier à aujourd'hui*



REMIREMONT

Exposition - Archives municipales
Du 7 juin au 8 septembre 2022

Sommaire

Sommaire cliquable

I) Histoire de la communauté de Remiremont.....	3
II) À travers les documents originaux.....	9
• Les Juifs en Europe occidentale de l'Antiquité à la Révolution.....	10
• La formation d'une communauté juive à Remiremont (de la Révolution au Second Empire).....	12
• De l'apogée au déclin (des années 1870 à 1940).....	14
• Les manifestations antisémites du 19e siècle à la Shoah.....	21
• La fin de la communauté juive.....	29
• Les commerces.....	32
• Pratique de la religion.....	34
III) Documents complémentaires.....	42
• Calendrier des fêtes les plus importantes.....	43
• Les rabbins de la communauté de Remiremont.....	44
• Les lois alimentaires (ou cacherout en hébreu).....	48
• Trois recettes de plats cachères du carnet d'Yvonne Dockès	49
• Le sort tragique de Babette Lièvre et de sa famille.....	50
IV) Vidéo de Jean-Claude Olczyk.....	51
V) Remerciement.....	52

I) Histoire de la communauté de Remiremont





LES JUIFS DE REMIREMONT

Parcours d'une communauté, d'hier à aujourd'hui

Les Juifs en Europe occidentale de l'Antiquité à la Révolution

La présence juive en Europe occidentale remonte à l'Antiquité. Des Juifs s'établissent au Moyen Âge dans l'actuelle Lorraine, à partir du IX^e siècle, à Metz et à Verdun, et à partir du XIII^e siècle, dans le sud de la Lorraine. À cette époque, des familles juives vivent à Neufchâteau et à Saint-Dié, mais pas à Remiremont.

Dans cette période de chrétienté, les Juifs qui constituent le seul groupe qui n'adhère pas au christianisme connaissent une marginalisation de plus en plus grande. Ils sont ainsi contraints de porter un signe distinctif : une rouelle ou bien un chapeau jaune. Cette marginalisation religieuse a des répercussions sur le plan économique. Les Juifs doivent vivre du commerce et du prêt à intérêt. Ce dernier, bien que nécessaire à la bonne marche de l'économie, est qualifié par l'Eglise d'usure et il est théoriquement interdit aux chrétiens. Cette spécialisation renforce l'hostilité de la population à l'égard des Juifs, qui débouche sur des massacres et des expulsions.

Ainsi, à Strasbourg, en 1349, lors de la Grande Peste, les Juifs sont tous exterminés. Ils sont d'abord arrêtés, puis brûlés vifs. En Lorraine, le duc René II, après sa victoire en 1477, sur le duc de Bourgogne, chasse de son duché les Juifs. Cette expulsion est à replacer dans le cadre de l'expulsion des Juifs d'Europe occidentale (expulsion en 1290 d'Angleterre, en 1394 du royaume de France, en 1492 d'Espagne). Les Juifs trouvent refuge dans le monde musulman ou en Pologne. Dans le monde germanique, si les Juifs sont progressivement expulsés des villes ou enfermés dans des ghettos, ils peuvent souvent demeurer dans les campagnes moyennant le paiement de taxes et redevances aux seigneurs qui les accueillent.

Les Juifs reviennent dans l'espace lorrain, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, à la suite de la conquête, par le roi de France de Metz, jusqu'alors une ville libre. Le roi y établit une des plus importantes garnisons du royaume. Pour son approvisionnement en chevaux et en fourrage, le roi autorise l'installation de commerçants juifs originaires d'Allemagne, seuls capables de remplir ces tâches grâce à leurs relations intercommunautaires. Des familles juives ont ensuite l'autorisation de s'établir dans d'autres localités du nord de la Lorraine. D'autre part, en 1648, le roi de France annexe l'Alsace, qui a toujours abrité une population juive depuis le Moyen Âge.

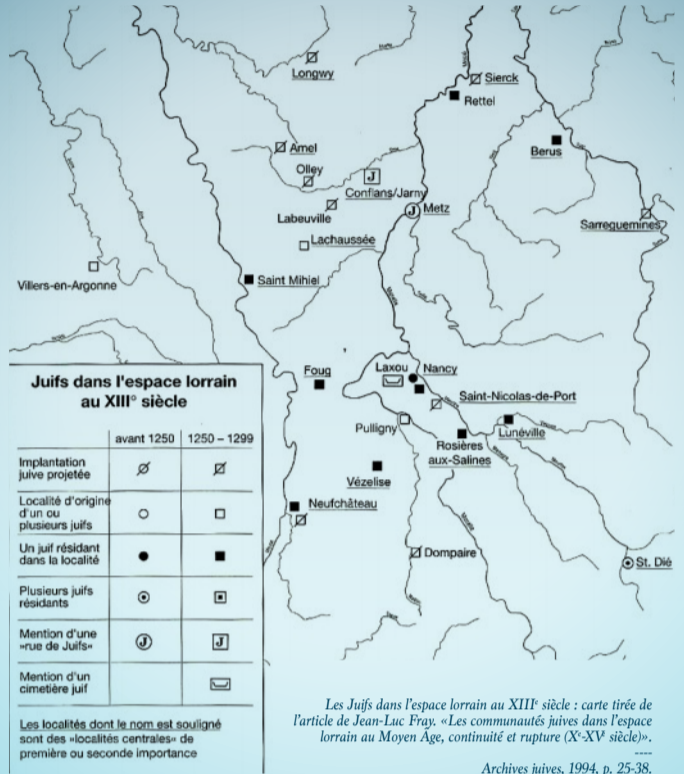
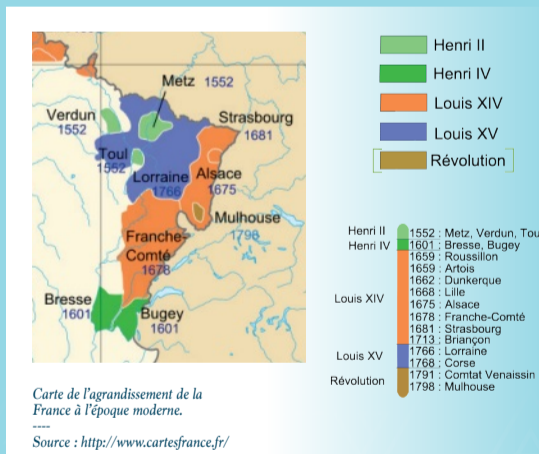


Illustration de 1894 par Émile Schweitzer représentant le pogrom de Strasbourg (massacre des habitants juifs de la ville) le 14 février 1349. Source : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Au XVIII^e siècle, les Juifs d'Alsace et de Lorraine forment l'essentiel de la population juive française. Pauvres dans leur majorité, ils vivent des seules activités qui leur sont permises : la brocante et la friperie, métiers jugés vils par les chrétiens, le commerce des bestiaux et des produits agricoles, délaissé par les marchands chrétiens, et le prêt à intérêt, généralement lié à la vente des bestiaux. Ils sont souvent colporteurs. Les plus riches d'entre eux sont fournisseurs aux armées royales. Ils sont victimes de nombreuses discriminations légales. Ainsi, ils ne peuvent vivre que dans certaines localités et, de ce fait, ils n'ont pas le droit de demeurer dans les Vosges, mais ils peuvent y venir commercer.

Avec le mouvement des Lumières, l'idée de tolérance progresse. La Révolution française proclame, en août 1789, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et, en septembre 1791, accordent aux Juifs la pleine citoyenneté. Ils sont désormais soumis à la loi commune.





LES JUIFS DE REMIREMONT

Parcours d'une communauté, d'hier à aujourd'hui

La formation d'une communauté juive à Remiremont (de la Révolution au Second Empire)

Désormais citoyens français, les Juifs ne sont plus soumis aux discriminations dont ils étaient jusqu'alors l'objet. Ils ont donc la liberté de choix de leur résidence. Des Juifs venus principalement du Haut-Rhin s'établissent à Remiremont. Ils sont 47 en 1802, 64 en 1808, 93 en 1815, et plus de 200 dans les années 1840-1850.

Ces Juifs au départ vivent très modestement. Le maire de Remiremont, sous le Premier Empire, écrit qu'ils « sont presque tous dans une sorte d'indigence ; ils vivent mal et n'ont d'autres ressources que dans le commerce de draperies et de toiles d'impression qu'ils colportent dans les villages ». Mais par la suite ils s'enrichissent et connaissent une ascension sociale remarquable.

Leur activité dominante demeure le commerce, mais peu d'entre eux continuent à pratiquer le colportage. Presque tous possèdent désormais une boutique, même s'ils continuent à démarcher leurs clients. Les Juifs restent spécialisés dans le négoce des produits textiles (commerce de draps, de vêtements, merceries) ou celui des bestiaux. Mais certains exercent des professions qui leur étaient autrefois interdites, comme celles de médecins ou d'industriels. Un nombre non négligeable de Juifs appartiennent désormais à la bourgeoisie. Le fait que cinq des 21 notables convoqués, en octobre 1870, au moment de l'invasion allemande, par le maire de Remiremont, soient juifs, est une preuve évidente de l'ascension sociale de certains membres de la communauté.

La famille Kinsbourg est un bon exemple de cette ascension sociale et de cet accès à la notabilité. Le premier représentant de la famille, David Kinsbourg, est né vers 1782, à Sierentz, dans le Haut-Rhin. Il s'établit à Remiremont, où il commence par pratiquer le colportage. Il s'établit ensuite comme marchand de draps en gros. Ses affaires prospèrent et il devient un notable. Responsable de la communauté juive, il est élu en 1848 conseiller municipal, puis nommé 2^e adjoint. Il meurt en 1851. Avec ses fils, l'ascension sociale se poursuit. Alphonse, qui est aussi conseiller municipal, est médecin. Benjamin et Lazare achètent deux usines textiles à Saint-Amé, un bourg situé à proximité de Remiremont, puis deviennent banquiers.



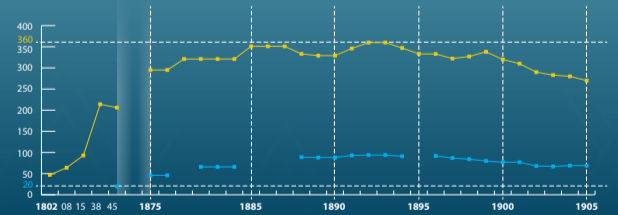
Carte indiquant les communes de naissance des 64 Juifs romaniotes recensés en 1808. Source du fonds de carte : CRESAT-UHA

Dès 1799, les Juifs ont obtenu des autorités la possibilité de célébrer leur culte. À partir de 1808, les offices sont célébrés dans une ancienne maison de chanoinesse, la maison Jodock, proche de l'église. Le clergé catholique se plaint de cette proximité et, en 1826, la maison Jodock est vendue. La communauté juive achète une maison au 10 rue de la Maucervelle, en bas de la Grande Rue, le quartier où vivent à l'époque la très grande majorité des Juifs. Cette maison sert de synagogue. Elle abrite aussi l'appartement du chantre et un bain rituel.



LES MÉNAGES JUIFS DES VOSGES D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1808

Carte des ménages juifs des Vosges d'après le recensement 1808 : Avec l'accès des Juifs à la citoyenneté française, la libre circulation leur permet de s'installer sans contrainte. On compte désormais 79 ménages. Les Alsaciens deviennent majoritaires et deux fortes communautés s'implantent à Saint-Dié et Remiremont. (© A. Laumond d'après A. D. Vosges, 7 V 19)



ÉVOLUTION DE LA POPULATION JUIVE DE REMIREMONT ET DU THILLOT ENTRE 1802 ET 1905

Source : Gilles Grivel





LES JUIFS DE REMIREMONT

Parcours d'une communauté, d'hier à aujourd'hui

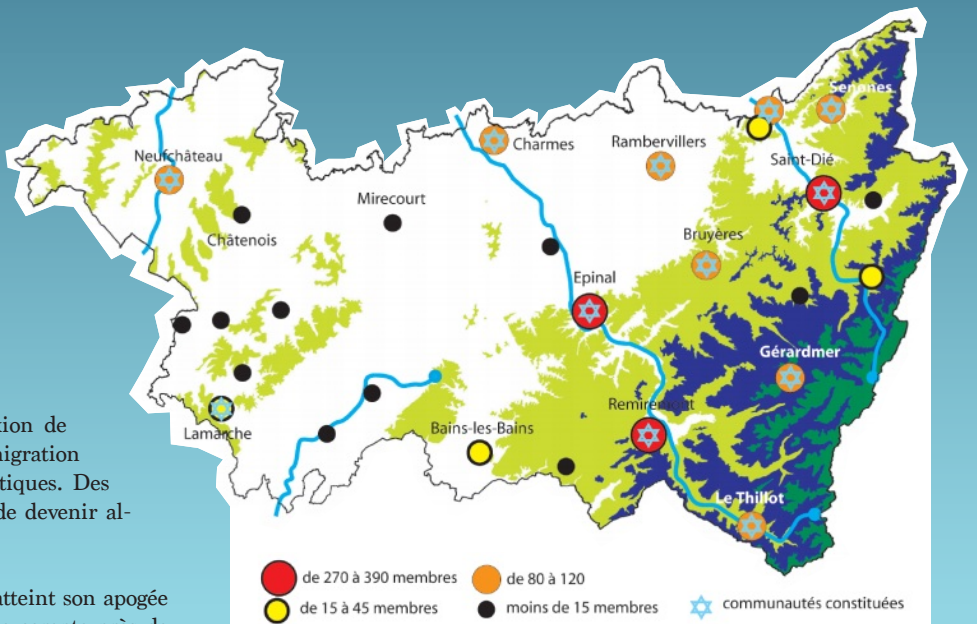
De l'apogée au déclin (des années 1870 à 1940)

Le nombre de Juifs à Remiremont continue à croître dans les années 1850-1860 par suite d'un excédent naturel positif et de la continuation de l'arrivée de migrants quittant l'Alsace pour des raisons économiques.

Après la défaite de 1870 et l'annexion de cette province par l'Allemagne, l'émigration s'explique aussi par des motifs politiques. Des Juifs migrent parce qu'ils refusent de devenir allemands.

À cette époque, la population juive atteint son apogée dans le département des Vosges. Elle compte près de 2 200 membres répartis entre douze communautés. La communauté de Remiremont est alors par la taille la deuxième du département, après celle d'Épinal. Elle est forte, en 1881, de 321 personnes, ce qui représente près de 4 % de la population totale de la ville (8 126 habitants).

L'accroissement du nombre des fidèles et leur enrichissement a décidé la communauté à se doter d'une synagogue monumentale. Ce projet n'a abouti qu'après la guerre de 1870. Le 11 septembre 1873, en présence des autorités locales, a été inaugurée une très belle synagogue de style orientaliste, dont l'architecte est Henri Fachot. Située en bas de la Grande Rue (actuelle rue du Général de Gaulle), elle a donné à la communauté une forte visibilité dans la ville.



LA POPULATION JUIVE DES VOSGES D'APRÈS LES LISTES NOMINATIVES DE 1896

La population israélite se répartit sur l'ensemble du département, y compris dans les communes rurales de l'Ouest vosgien. A cette date, douze communautés sont constituées, chacune disposant d'une synagogue, d'un cimetière - à l'exception du Thillot - et d'une commission administrative élue. Épinal devient alors le siège d'un consistoire qui regroupe les communautés des Vosges, de Haute-Marne, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort. (© A. Laumond)

Les offices religieux étaient célébrés par un chantre (ou *hazan*), mais la communauté n'avait pas de rabbin, de spécialiste de la loi religieuse. Elle dépendait du rabbin d'Épinal, dont le ressort couvrait l'ensemble du département des Vosges et celui de la Haute-Marne. Mais, en 1874, signe de l'importance prise par la communauté, un poste de rabbin est créé à Remiremont. Sa circonscription correspond à l'arrondissement et comprend donc la communauté juive du Thillot, qui compte près d'une centaine de fidèles à la fin du XIX^e siècle. Le premier rabbin de Remiremont est Isaac Bloch, qui occupe ce poste jusqu'en 1878. Six autres rabbins lui succèdent jusqu'en 1928. Ce sont habituellement de jeunes rabbins, dont c'est le premier poste et qui poursuivent ensuite leur carrière dans des communautés beaucoup plus importantes.

À partir de 1928, Remiremont n'a plus de rabbin, mais de nouveau seulement un chantre. La communauté, comme les autres communautés vosgiennes, connaît, en effet, un déclin à partir de la fin du XIX^e siècle. Elle ne compte plus dans les années 1930 qu'environ 120 fidèles. Ce déclin est dû à l'émigration vers de plus grandes villes. C'est le cas de la famille du futur écrivain Léon Werth (1878-1955), qui part à Lyon, alors que celui-ci n'a que cinq ans. Ces départs sont souvent liés à l'ascension sociale. Ainsi les deux fils de Moïse Bloch, négociant en tissus du Thillot, l'archiviste Camille Bloch (1865-1949) et le linguiste Oscar Bloch (1872-1937), s'établissent à Paris, où ils mènent une brillante carrière universitaire.

Georges Picard (Remiremont 1857- Izeure 1943) est un peintre originaire de Remiremont. Il est issu d'une famille aisée, son père est fabricant de broderies à Remiremont et Paris. Il entre à vingt ans à l'école des Beaux-Arts de Paris. Élève de Gérôme, il se spécialise dans la décoration intérieure et l'illustration de journaux et romans.

Source du portrait : Joseph Uzanne, Figures contemporaines tirées de l'Album Mariani, Librairie H



Portrait d'Isaac Bloch (Soulz 1848 - Paris 1925). Premier rabbin de Remiremont, il occupe cette fonction entre 1875 et 1878 date à laquelle il est nommé grand rabbin d'Oran.

Source de la photographie : « Dictionnaire biographique des rabbins... » / J.-Ph. Chaumont et M. Lévy, dir., Paris : Berg International Éditeurs, 2007



La synagogue en 1893 Photographie de Paul de Charentenay (1859-1929). Source : Archives municipales de Remiremont, 12 NUM 1



La famille Werth et Saint-Exupéry en 1936. Saint-Exupéry a dédié son ouvrage « Le petit prince » à Léon Werth. Source : Coll. Particulière



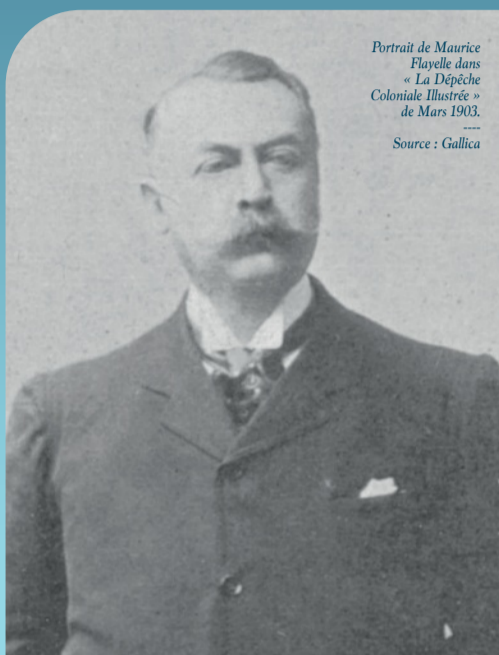
Des manifestations antisémites du 19^e siècle à la Shoah

Les Juifs établis à Remiremont ont réussi à s'intégrer, mais l'hostilité d'une partie de la population à leur égard demeure. Cette hostilité se manifeste en particulier au moment de l'affaire Dreyfus (1894-1906).

Dans les Vosges, comme dans l'ensemble de l'est de la France, la majorité de la population est antidreyfusarde. Cet antidreyfusisme s'accompagne d'un fort antisémitisme. À Remiremont, le chef de file de l'antidreyfusisme est le nationaliste Maurice Flayelle (1857-1938), qui se proclame « nettement antisémite » et dont l'hebdomadaire *La Volonté nationale* a pour premier rédacteur un journaliste venu du journal *l'Antijuif*. Avec l'aide du clergé, il est élu député en 1903, lors d'une élection partielle. Il domine la vie politique locale jusqu'à sa mort, mais après la Première Guerre mondiale, l'antisémitisme n'est plus au centre de son programme politique.

Le rejet à l'égard des Juifs s'est atténué avec la Guerre et l'Union sacrée, qu'elle a entraînée. Les Juifs ont fait preuve de leur patriotisme. Treize Juifs de Remiremont sont morts au combat, dont les trois frères Picard. L'ancien rabbin de Remiremont, Abraham Bloch, a été tué en portant un crucifix à un soldat catholique.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939, la population des communes frontalières de l'Allemagne est évacuée vers l'intérieur du pays. Certains de ces évacués, dont des Juifs, trouvent refuge à Remiremont. En mai-juin 1940, l'armée allemande envahit la France. La majorité des Juifs de Remiremont quitte la ville. C'est le cas de la famille Dokès qui, après un séjour de quatre mois en Haute-Loire, gagne Nîmes, puis se cache dans les Cévennes.



Portrait de Maurice Flayelle dans « La Dépêche Coloniale Illustrée » de Mars 1903.

Source : Gallica

Le gouvernement de Vichy qui dirige la France après l'armistice de juin 1940 adopte des mesures antisémites. Il promulgue en octobre 1940 le statut des Juifs, qui oblige ces derniers à se faire recenser, les exclut de toutes fonctions d'autorité et d'influence et les spolie de leurs biens. Ainsi, Fanny Salmon, institutrice à Éloyes, ne peut plus enseigner.

À partir de 1942 les Juifs restés à Remiremont doivent porter l'étoile jaune et font l'objet de rafles. En janvier 1943, une vingtaine d'entre eux, dont toute la famille d'Albert Weill, sont arrêtés. La veuve d'Alexis Lièvre, un épicier de la place de la Courtine, Babette Schwab, née en 1840, et donc âgée de 102 ans, est elle aussi arrêtée. Transportée à l'hôpital, elle y meurt quelques jours plus tard. Les autres Juifs arrêtés lors de cette rafle sont d'abord envoyés au camp d'Écrouves, près de Toul, puis au camp de Drancy, avant de partir vers Auschwitz, où ils sont assassinés. Le 13 mars 1944, c'est au tour de René Berr d'être arrêté

et de finir aussi assassiné à Auschwitz. Alors que les Alliés ont déjà débarqué et que la libération de la France a commencé, une rafle a encore lieu le 13 juillet 1944, mais les trois femmes arrêtées sont libérées par l'armée américaine, alors qu'elles étaient enfermées au camp d'Écrouves. Parmi les Juifs de Remiremont qui avaient cru trouver un refuge à l'extérieur, un certain nombre d'entre eux sont aussi arrêtés et meurent en déportation. C'est le cas du chantre de la communauté, Éliezer Moses Rachelsohn, et de son épouse.



Carte postale patriotique «Pour la patrie : Mort du Grand Rabbin Abraham Bloch le 29 août 1914, au col d'Anozel, sur le front des Vosges. Imploré par un blessé catholique il lui fait embrasser un crucifix et tombe frappé d'un éclat d'obus». Cet événement a eu un grand retentissement. Il a été vu comme une manifestation de l'Union sacrée des Français, face à l'ennemi.

Source de l'ill.: Wikipédia



Plaque à la mémoire des Juifs de Remiremont morts durant la guerre de 1914.

Photographiée par Gilles Grivel



Simone Frey, épouse d'Albert Weill et ses trois filles (de gauche à droite : Arlette, Francine et Monique), assassinées à Auschwitz.

Source : Mémorial de la Shoah / Coll. Serge Klarsfeld



LES JUIFS DE REMIREMONT

Parcours d'une communauté, d'hier à aujourd'hui

La fin de la communauté juive

À l'automne 1944, Remiremont est libérée. La législation antisémite est abolie. Les Juifs de la ville qui ont survécu aux persécutions peuvent rentrer. Ils participent, avec les Juifs des autres localités vosgiennes, à l'édification du monument situé dans le cimetière juif d'Épinal à la mémoire des « Israélites vosgiens victimes de la barbarie nazie ». Ce monument présente le nom de ces victimes par communauté.

Pour Remiremont, 23 noms sont inscrits. Ces noms ne figurent pas sur le monument aux morts de la ville. C'est beaucoup plus tard que sera apposée sur ce monument une plaque « à la mémoire des 41 israélites de Remiremont âgés de 10 mois à 80 ans morts en déportation au camp d'Auschwitz en 1943-44 », sans indication de leur nom. Une plaque similaire sera apposée dans le hall de la mairie.

Les Juifs au sortir de la guerre doivent entreprendre des démarches parfois difficiles pour récupérer leurs biens dont ils ont été spoliés. Leur nombre, qui déclinait déjà avant guerre, devient de plus en plus faible dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Cela est dû aux pertes provoquées par la Shoah mais aussi à la continuation des départs vers les grandes villes et la multiplication des mariages mixtes. Remiremont ne bénéficie quasiment pas de l'arrivée dans les années 1950-1960 des Juifs d'Afrique du Nord, qui donne une nouvelle vigueur au judaïsme français.

La communauté est devenue trop peu nombreuse pour organiser des offices, et donc, la synagogue n'est plus utilisée et se dégrade. La communauté, réduite à moins d'une dizaine de familles, décide, en 1970, de la vendre. Le projet de la municipalité d'y transférer la célébration du culte protestant, qui se déroule depuis les années 1870 à l'hôtel de ville, ne peut aboutir. La communauté vend en 1976 la synagogue à un promoteur, qui la démolit et édifie à sa place une résidence.

Il ne reste comme trace de la présence juive à Remiremont que le cimetière, qui sert de lieu d'inhumation non seulement aux Juifs de la ville, mais aussi à ceux du Thillot. En 1832, lors de la création du nouveau cimetière municipal, une partie, d'une surface de 15 ares avait, en effet, été réservée pour les « Israélites », conformément à la loi de 1804, qui imposait aux communes de fournir un lieu d'inhumation distinct à tous les cultes représentés sur leur ressort. Comme il restait peu de place dans ce carré juif pour de nouvelles inhumations, la communauté décida d'acheter en 1874 un terrain d'une surface de 37 ares pour l'agrandir. La religion juive interdit, en effet, de troubler le sommeil des morts en procédant au relèvement des tombes.

Plaque apposée sur le monument aux Morts du cimetière de Remiremont. --- Photographiée par Gilles Grivel



Juifs de Remiremont morts en déportation figurant sur le monument à la mémoire des Juifs vosgiens déportés du cimetière juif d'Épinal. --- Photographiée par Gilles Grivel



Plaque dans le hall de l'hôtel de Ville de Remiremont à la mémoire des Juifs déportés

La communauté voulait donner le terrain acheté à la municipalité, qui en contrepartie se serait engagée à n'y autoriser que des inhumations de personnes de religion juive. Mais la loi de 1881 sur la laïcisation des cimetières abolissant les carrés confessionnels, rendit impossible une telle transaction. Finalement, la communauté céda en 1891 le terrain à la municipalité « à titre entièrement gratuit à charge par la communauté israélite de faire effectuer à ses frais tous les travaux d'aménagement et de clôture extérieure et avec faculté pour la ville de délivrer, dans cette partie du cimetière ainsi agrandi, des concessions aux conditions existantes dans le cimetière actuel ». En fait, dans cette nouvelle partie du cimetière, seulement des personnes de religion juive sont inhumées. L'existence de carrés confessionnels étant tolérée malgré la loi de 1881, dont le but était de retirer à l'Église catholique la gestion des cimetières.

* Extrait du registre de délibération du conseil municipal, 11 septembre 1891.



II) À travers les documents originaux



Les archives sont une mine d'informations pour qui veut mieux connaître le passé. Découvrez l'histoire des Juifs de Remiremont à travers une sélection de documents originaux.

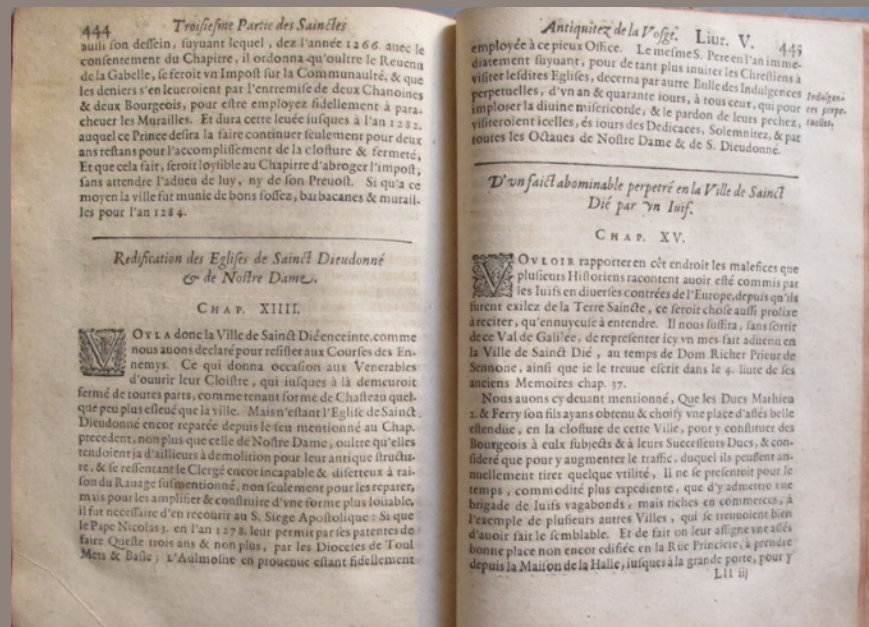
Les Juifs en Europe occidentale de l'Antiquité à la Révolution



La Nancéide / par Pierre de Blarru, 1518

Arch. municipales de Remiremont, In-4°/184

Pierre de Blarru (1437-1508) est un chanoine de Saint-Dié. Son écrit, la Nancéiade, est un poème contant la victoire du duc de Lorraine René II (1451-1508) contre le duc de Bourgogne Charles Le Téméraire (1434-1477). A l'issue de ce conflit (1475-1477) le duc de Lorraine victorieux décide l'expulsion des Juifs des terres de Lorraine, les accusant d'avoir commercé avec l'ennemi bourguignon.



Première [-2e, -3e] partie de la Recherche des sancîtes [sic] antiquité de la Vosge. Revenues, corrigées, et augmentées, depuis la première Edition / Par Jean Ruyr Carmesien, Chantre et Chanoine de l'Eglise insigne de Saint Diey, 1633

Arch. municipales de Remiremont, In-8°/38

Le religieux catholique Jean Ruyr, chanoine de la cathédrale de Saint-Dié, donne deux récits de méfaits perpétrés par des Juifs au 13e siècle, au temps des ducs Mathieu II, duc de 1220 à 1251, et de son fils Ferry, duc de 1251 à 1303.

Un Juif après avoir drogué sa servante catholique lui aurait retiré la matrice pendant qu'elle dormait, peut-être un avortement qui a mal tourné. Il est condamné à mort, amené au supplice attaché à la queue d'un cheval puis étranglé. Le second récit rapporte qu'un Juif aurait soudoyé un chrétien pour qu'il lui apporte une hostie afin de la profaner. Il rappelle que les Juifs sont un peuple de mécréants qui haïssent les chrétiens. Ils les qualifient de nécromanciens et d'êtres sataniques. Très clairement, par ces récits, Jean Ruyr cherche à perpétuer la haine médiévale des chrétiens contre la communauté juive.

Anonyme

Allégorie de la synagogue XVIIe. s.

Musée Remiremont

Cette sculpture personnifie l'ancienne église (juive) fondée sur l'ancien testament. Cette ignorance sera levée par la venue du Christ et du nouveau testament. Cette iconographie est d'origine médiévale et devient très rare à l'époque moderne.

Provenance locale.



Assiette fabriquée par le potier d'étain Jean Nicolas Matrel (Saint-Dié-des-Vosges, 1661- Remiremont, 1743) et portant des caractères hébreux, [avant 1720]

Musée Charles Friry. Inv. 2014.2.

Les deux lettres à droite sont un khet et un mem : cad kham veut dire chaud. A gauche la lettre peut être soit khet, soit Hé. Initial de vie ou de dieu? Cette assiette, fabriquée avant 1720, a peut-être servi pour la Pâque juive.

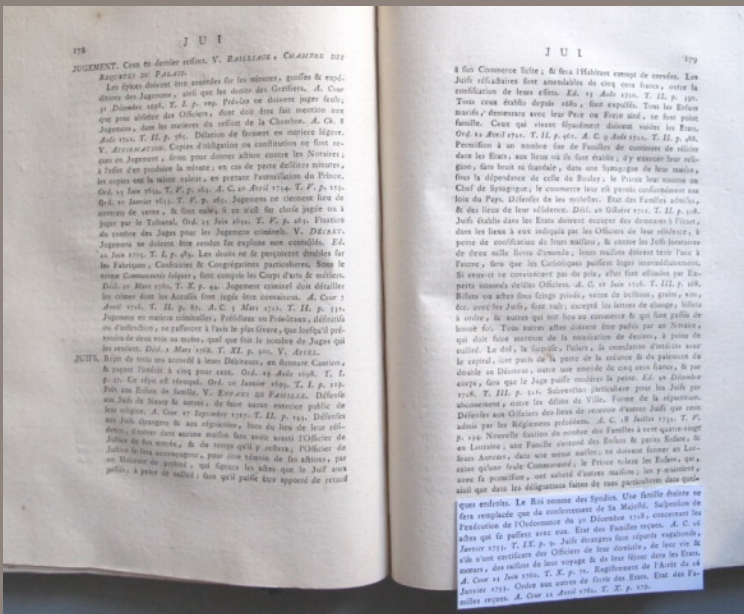


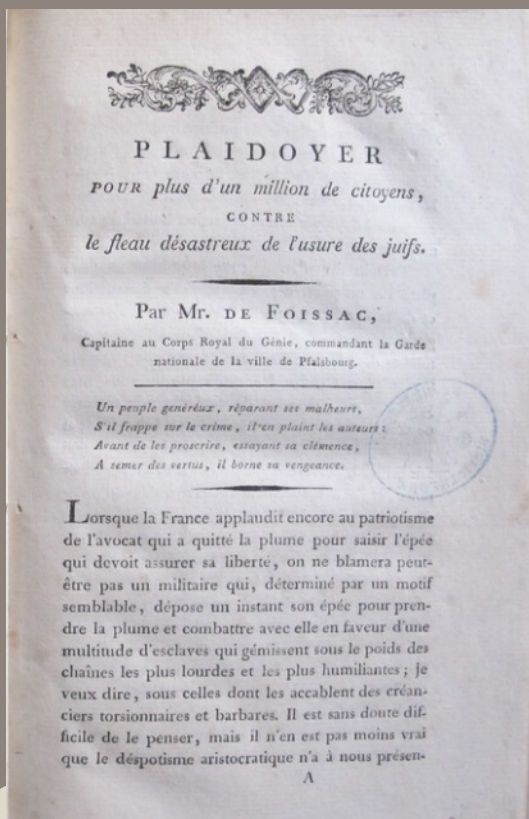
Table alphabétique ou abrégée du recueil des ordonnances et réglemens de Lorraine jusqu'en 1773 / par Albert Riston, 1773

Arch. municipales de Remiremont, dépôt des Musées de Remiremont, FR 122

Liste des ordonnances passées par les ducs de Lorraine Léopold puis Stanislas concernant les Juifs, entre 1698 et 1762. Les Juifs sont ostracisés. Leur nombre sur le territoire est régulé.

Ils doivent résider tous ensemble, dans des quartiers à part, loin des maisons des catholiques. Leurs activités sont strictement réglementées et restreintes. A la lecture de ces ordonnances abrégées, l'on perçoit une véritable méfiance envers les Juifs installés en Lorraine et une volonté de contrôle des pouvoirs publics sur leurs activités.

La formation d'une communauté juive à Remiremont (de la Révolution au Second Empire)



Plaidoyer contre les juifs des évêchés, de l'Alsace et de Lorraine / Par François-Philippe de Foissac, [s.d. : 1790]

Arch. municipales de Remiremont, In-8°/166

De Foissac (1750-1804) est un capitaine au corps royal du génie, commandant de la garde nationale de Phalsbourg. Dans le débat sur l'accession ou non des Juifs à la citoyenneté, qui a lieu après la proclamation des droits de l'Homme, de Foissac présente un plaidoyer contre cette accession à la citoyenneté. Il avait déjà publié en 1786 une brochure antijuive intitulée : « Le cri du citoyen contre les juifs de Metz ». Les Juifs obtiennent le statut de citoyen par le décret voté par l'Assemblée constituante du 27 septembre 1791. Un des députés, qui a lutté pour l'adoption de ce décret est l'abbé Grégoire, député du bailliage de Nancy.

Séance du conseil municipal de Remiremont, 9 messidor an VII [28 juin 1800]

Arch. mun. de Remiremont, 1D13

Jacob Levy et Abraham Bigard, Juifs domiciliés dans la commune de Remiremont, demandent l'autorisation d'établir une synagogue au domicile du premier.

Conformément aux lois de la République, le conseil municipal répond positivement à la demande des deux exposants.

Depuis 1791, les Juifs sont des citoyens à part entière.

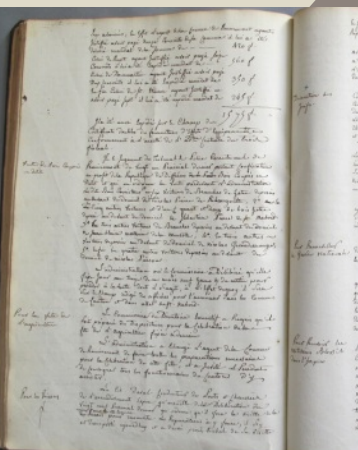
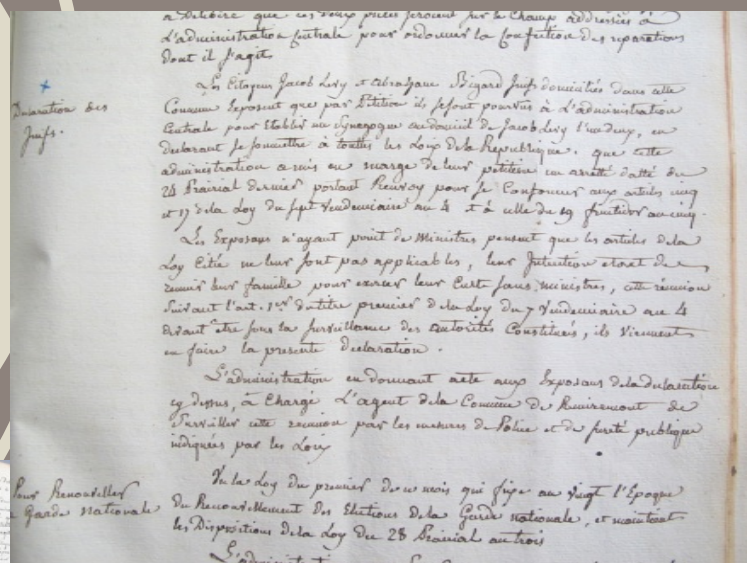


Tableau de la population Juive Existante à Remiremont au 15 Mars 1808.

Noms & N.	Sexe	Age	Lieu de naissance	Département	Age en mois	Jours	Noms & N.	Sexe	Age	Lieu de naissance	Département	Total	
												Hommes	Femmes
1 Grumbach	M	40	Wiltzheim	Bas-Rhin			1 Grumbach	M	40	Wiltzheim	Bas-Rhin	40	
2 Grumbach	F	38	Wiltzheim	Bas-Rhin			2 Grumbach	F	38	Wiltzheim	Bas-Rhin	38	
3 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			3 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
4 Grumbach	F	10	Wiltzheim	Bas-Rhin			4 Grumbach	F	10	Wiltzheim	Bas-Rhin	10	
5 Grumbach	M	6	Wiltzheim	Bas-Rhin			5 Grumbach	M	6	Wiltzheim	Bas-Rhin	6	
6 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin			6 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin	5	
7 Grumbach	M	34	Wiltzheim	Bas-Rhin			7 Grumbach	M	34	Wiltzheim	Bas-Rhin	34	
8 Grumbach	F	30	Wiltzheim	Bas-Rhin			8 Grumbach	F	30	Wiltzheim	Bas-Rhin	30	
9 Grumbach	M	5	Wiltzheim	Bas-Rhin			9 Grumbach	M	5	Wiltzheim	Bas-Rhin	5	
10 Grumbach	F	3	Wiltzheim	Bas-Rhin			10 Grumbach	F	3	Wiltzheim	Bas-Rhin	3	
11 Grumbach	M	1	Wiltzheim	Bas-Rhin			11 Grumbach	M	1	Wiltzheim	Bas-Rhin	1	
12 Grumbach	F	46	Wiltzheim	Bas-Rhin			12 Grumbach	F	46	Wiltzheim	Bas-Rhin	46	
13 Grumbach	M	50	Wiltzheim	Bas-Rhin			13 Grumbach	M	50	Wiltzheim	Bas-Rhin	50	
14 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin			14 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin	5	
15 Grumbach	M	9	Wiltzheim	Bas-Rhin			15 Grumbach	M	9	Wiltzheim	Bas-Rhin	9	
16 Grumbach	F	58	Wiltzheim	Bas-Rhin			16 Grumbach	F	58	Wiltzheim	Bas-Rhin	58	
17 Grumbach	M	58	Wiltzheim	Bas-Rhin			17 Grumbach	M	58	Wiltzheim	Bas-Rhin	58	
18 Grumbach	F	10	Wiltzheim	Bas-Rhin			18 Grumbach	F	10	Wiltzheim	Bas-Rhin	10	
19 Grumbach	M	4	Wiltzheim	Bas-Rhin			19 Grumbach	M	4	Wiltzheim	Bas-Rhin	4	
20 Grumbach	F	2	Wiltzheim	Bas-Rhin			20 Grumbach	F	2	Wiltzheim	Bas-Rhin	2	
21 Grumbach	M	45	Wiltzheim	Bas-Rhin			21 Grumbach	M	45	Wiltzheim	Bas-Rhin	45	
22 Grumbach	F	16	Wiltzheim	Bas-Rhin			22 Grumbach	F	16	Wiltzheim	Bas-Rhin	16	
23 Grumbach	M	69	Wiltzheim	Bas-Rhin			23 Grumbach	M	69	Wiltzheim	Bas-Rhin	69	
24 Grumbach	F	25	Wiltzheim	Bas-Rhin			24 Grumbach	F	25	Wiltzheim	Bas-Rhin	25	
25 Grumbach	M	41	Wiltzheim	Bas-Rhin			25 Grumbach	M	41	Wiltzheim	Bas-Rhin	41	
26 Grumbach	F	30	Wiltzheim	Bas-Rhin			26 Grumbach	F	30	Wiltzheim	Bas-Rhin	30	
27 Grumbach	M	7	Wiltzheim	Bas-Rhin			27 Grumbach	M	7	Wiltzheim	Bas-Rhin	7	
28 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin			28 Grumbach	F	5	Wiltzheim	Bas-Rhin	5	
29 Grumbach	M	3	Wiltzheim	Bas-Rhin			29 Grumbach	M	3	Wiltzheim	Bas-Rhin	3	
30 Grumbach	F	1	Wiltzheim	Bas-Rhin			30 Grumbach	F	1	Wiltzheim	Bas-Rhin	1	
31 Grumbach	M	50	Wiltzheim	Bas-Rhin			31 Grumbach	M	50	Wiltzheim	Bas-Rhin	50	
32 Grumbach	F	48	Wiltzheim	Bas-Rhin			32 Grumbach	F	48	Wiltzheim	Bas-Rhin	48	
33 Grumbach	M	19	Wiltzheim	Bas-Rhin			33 Grumbach	M	19	Wiltzheim	Bas-Rhin	19	
34 Grumbach	F	3	Wiltzheim	Bas-Rhin			34 Grumbach	F	3	Wiltzheim	Bas-Rhin	3	
35 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin			35 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin	46	
36 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin			36 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin	43	
37 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			37 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
38 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			38 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
39 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin			39 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin	46	
40 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin			40 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin	43	
41 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			41 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
42 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			42 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
43 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin			43 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin	46	
44 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin			44 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin	43	
45 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			45 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
46 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			46 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
47 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin			47 Grumbach	M	46	Wiltzheim	Bas-Rhin	46	
48 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin			48 Grumbach	F	43	Wiltzheim	Bas-Rhin	43	
49 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			49 Grumbach	M	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	
50 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin			50 Grumbach	F	12	Wiltzheim	Bas-Rhin	12	

Tableau de la population juive existante à Remiremont au 15 mars 1808, Arch. mun. de Remiremont, 3 P 4/1
 En 1808, 11 familles juives composées de 64 individus sont recensées à Remiremont. Parmi les 64 personnes recensées, 40 sont nées dans le Haut-Rhin, 20 sont nées dans le Bas-Rhin et seulement 4 personnes sont nées à Remiremont.

Département des Vosges
 Arrondissement de Remiremont
 Mairie de Remiremont

État des facultés des particuliers, tant mobilières qu'immobilières, appartenant aux particuliers de ce Canton de Remiremont.

Noms & prénoms tant nobles que Quotidiens	Domicile		N° de la maison	Profession	Vie ou Virgine	Montant de la fortune estimée	Observations
	Commun	Particulier					
Picard Kallmann	Remiremont			M. de Lela Wiltzheim			est marié
Grumbach Eligmann	id			M. Colpach	id		est marié
Grumbach Jacob	id			id	id	1500.00	est marié
Picard Abraham	id			id	id		est marié
Grumbach Samuel	id			id	id	3000.00	est marié
Grumbach Schmann	id			id	id		est marié
Picard Isaac	id			id	id		est marié
Katz Simon ou Caïn	id			id	id	1500.00	est marié
Alexandre Hübly ou Caïn	id			id	id		est marié

Certifié exact par nous Maire de ce Canton de Remiremont le 15 Mars 1808.

État des facultés de la communauté juive de Remiremont, mairie de Remiremont, sans date (probablement 1ère moitié du XIXe siècle), Arch. mun. de Remiremont, 3 P 4/6

Ce document nous renseigne sur les professions exercées par les membres de la communauté juive de Remiremont ainsi que sur leurs biens. Ils sont tous colporteurs à l'exception d'un homme nommé Picard Kallmann, qui est maître d'école. Le maire de Remiremont a inscrit au verso du document : « Dans une sorte d'indigence ; ils vivent mal et n'ont des ressources que dans le commerce des draperies et des toiles d'impression qu'ils colportent dans les villages. »

Préfecture du Département des Vosges.

Le Préfet des Vosges a l'honneur d'adresser
en communication, à M. le Sous-Prefet
de Remiremont (en réponse à la note du 21 courant,
arrivé trop tard pour y faire droit ~~à la note du 21 courant~~)
le Brevet de capacité de M^{lle} Lévy (Fanny)
et le certificat du Maire de Pirmontsch.

M. le Sous-Prefet est prié, ~~de retourner~~
de retourner à la Préfecture, avec ces 2 pièces,
celles qui, aux termes de la loi du 30 X^{bre} 1876,
doivent appuyer la déclaration de cette institutrice
en y joignant le certificat de visite du local.

Spinal, le 28 Septembre 1871.

Pour le Préfet :
Le Conseiller de préf. délégué,
Georg, Henry.

Certificat de capacité et déclaration de Fanny Lévy pour enseigner, 1871

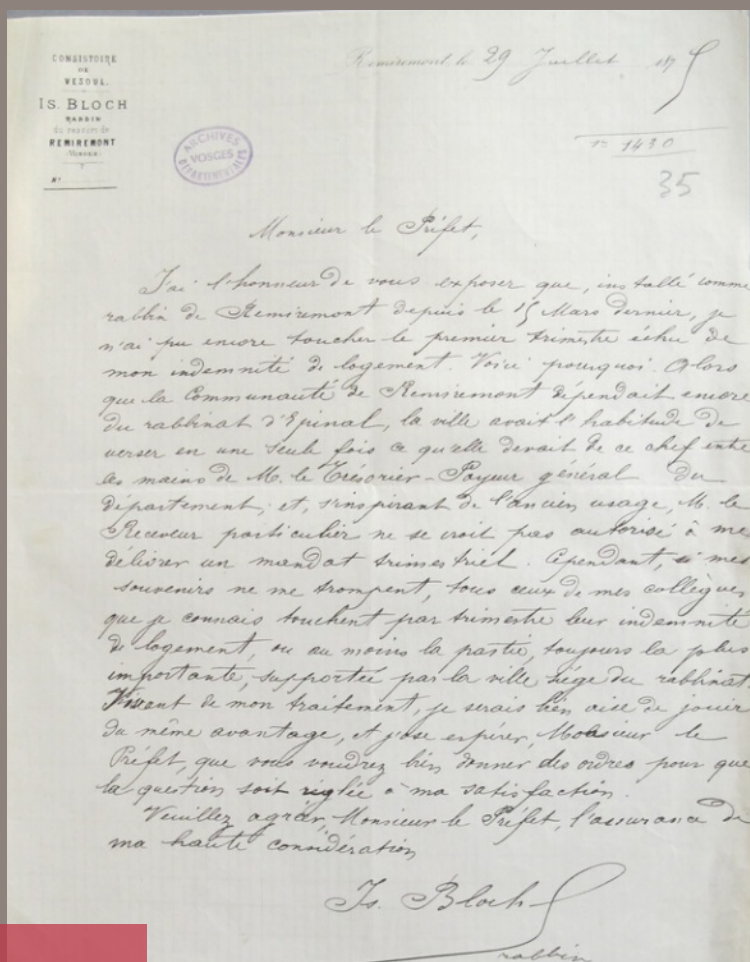
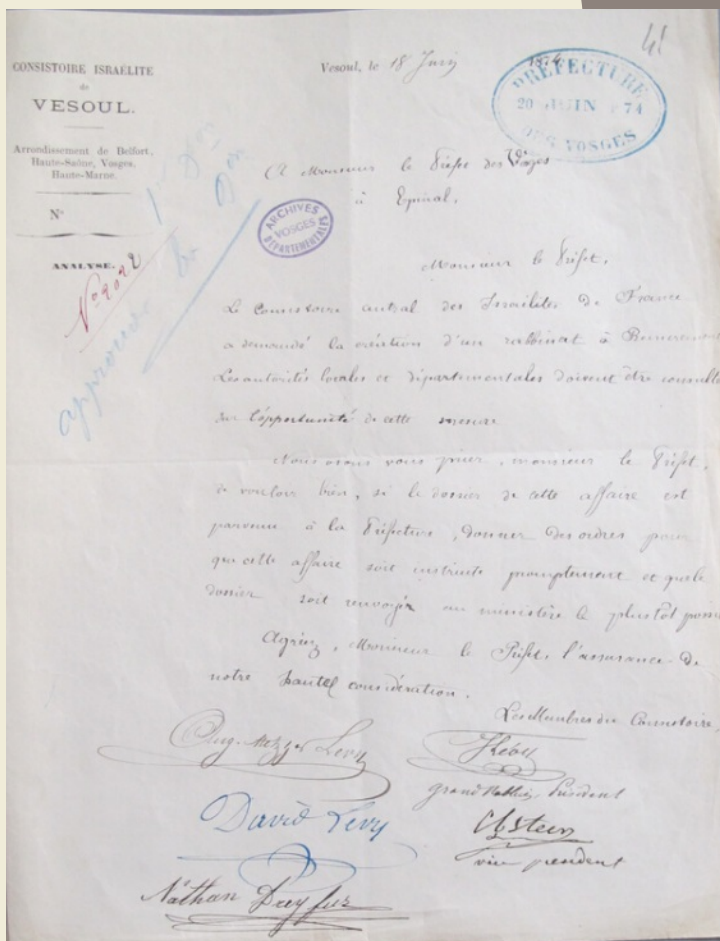
Arch. municipales de Remiremont, 1 R 18

Avant la création des lycées de jeunes filles par la loi Sée, en 1880, l'éducation secondaire des jeunes filles, réservée alors aux filles de la bourgeoisie, était assurée principalement par des établissements tenues par des religieuses catholiques (ex. la maison des sœurs de Jésus-Marie à Remiremont). Les jeunes filles juives de la bourgeoisie pouvaient fréquenter des établissements, comme celui ouvert dans les années 1870 par Fanny Lévy.

Création d'un rabbinat à Remiremont, 18 juin 1874

Arch. départementales des Vosges, 7V21

Comme les Juifs deviennent plus nombreux et s'enrichissent, ils décident de se doter d'une synagogue monumentale, qui est inaugurée le 11 septembre 1873. C'est un bel édifice de style orientaliste. L'année suivante, en 1874, la communauté de Remiremont devient le siège d'un rabbinat. Jusqu'alors, elle dépendait du rabbin d'Épinal. Le poste de rabbin de Remiremont, dont l'autorité s'exerce aussi sur la communauté du Thillot, est occupé jusqu'en 1908 par de jeunes rabbins, dont c'est le premier poste.



Indemnité de logement du rabbin Isaac Bloch : lettre autographe, 1875

Arch. départementales des Vosges, 7V38

Isaac Bloch est le premier rabbin de Remiremont. Il est né en 1848 à Soultz (Haut-Rhin). Il est nommé rabbin de Remiremont le 11 février 1875 et est installé dans ses fonctions le 15 mars 1875. Il a un frère Moïse, marchand d'étoffes au Thillot. Il avait été auparavant secrétaire de l'Alliance israélite universelle. Il quitte en 1878 la communauté de Remiremont pour devenir grand rabbin d'Oran, en Algérie. Il est ensuite grand-rabbin d'Alger de 1882 à 1890, puis de Nancy, de 1890 à 1919. Il meurt en 1925, à Paris.

Bons de secours en argent, 1894

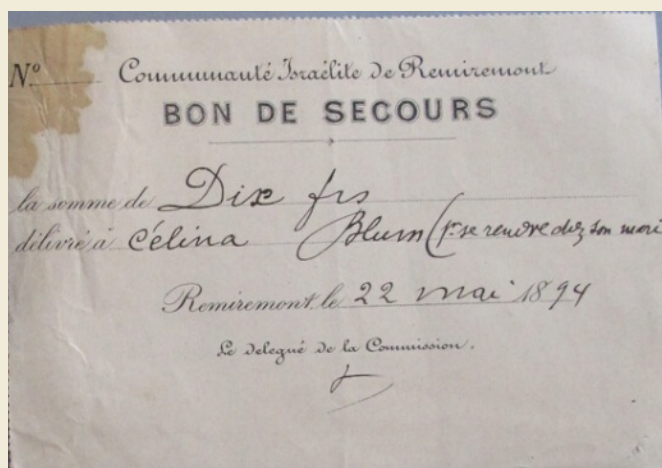
Arch. départementales des Vosges, 7 V 32

Ils sont signés du délégué local de la commission de bienfaisance du Consistoire. Les consistoires israélites sont des organismes administratifs reconnus par la loi, établis par décret du 17 mars 1808 afin de gérer les communautés juives de leur circonscription. Les missions des consistoires s'organisent en commissions (cimetière, culte, bienfaisance, école...). La bienfaisance constitue l'une des principales activités des consistoires au XIXe siècle. Elle se manifeste par l'aide aux indigents de la communauté et la lutte contre la mendicité. Ces bons de secours sont une preuve de la charité communautaire exercée par les Juifs de Remiremont.

Bon de secours à Céline Blum pour se rendre chez son mari, le 22 mai 1894

Arch. départementales des Vosges, 7 V 32

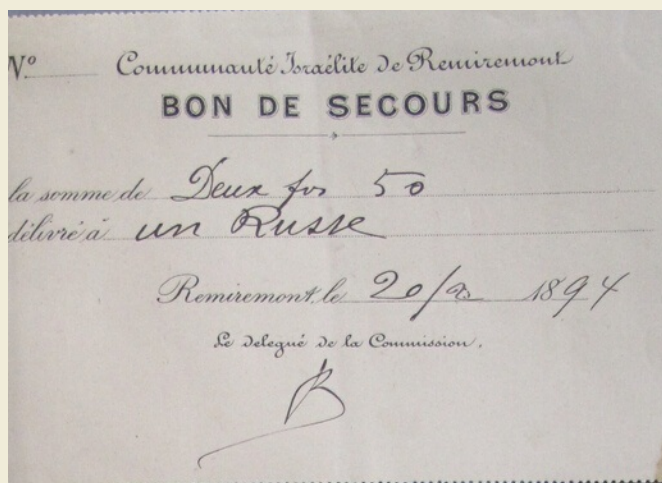
Nous trouvons trace dans le recensement d'Épinal en 1896 d'une Céline Blum qui habite 14 rue de l'hôtel de Ville (actuellement rue du Général Leclerc), avec son mari Albert Schwab, rentier, né à Épinal en 1848, et son neveu Maurice Blum, né à Jussey en 1878. Il s'agit peut-être d'elle. Dans le recensement de 1936 elle est veuve d'Albert Schwab. Rentière, elle habite toujours la même adresse. Céline Blum est décédée en 1944.



Bon de secours à un Russe, le 24 juillet 1894

Arch. départementales des Vosges, 7 V 32

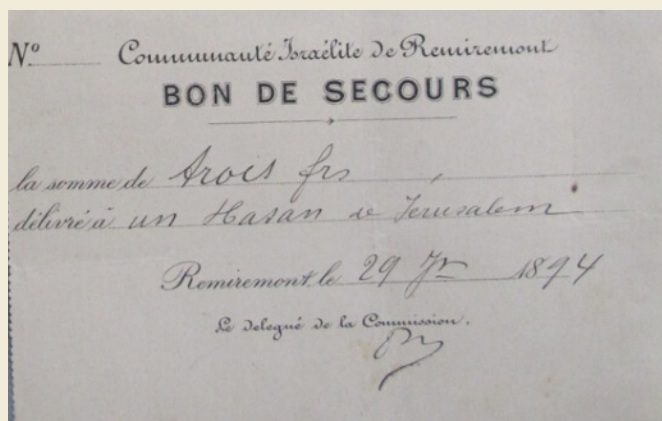
Sous le règne d'Alexandre III les Juifs de Russie font face à des massacres (pogroms) et à des lois antisémites qui durent jusqu'à la chute du régime tsariste en 1917. Trois millions de Juifs quittent l'Empire russe pour l'Occident, principalement l'Amérique mais aussi l'Angleterre, la France, la Palestine. Cet émigré russe était peut-être de passage à Remiremont, en route pour rejoindre Paris ou un port de la côte atlantique en direction de l'Amérique... Il bénéficiait des secours communautaires, de ville en ville, ce qui lui permettait de poursuivre sa route.



Bon de secours à un Hasan de Jérusalem, le 29 juillet 1894

Arch. départementales des Vosges, 7 V 32

Un hasan ou hazan est un ministre du culte israélite, chargé de chanter les offices et d'assurer l'instruction religieuse des enfants. Cet hazan, venu de Jérusalem, est probablement un émissaire recueillant dans la diaspora des dons pour les communautés juives établies sur la terre d'Israël.



Inventaire de la synagogue de Remiremont, 5 mars 1906

Arch. départementales des Vosges, 8 V 60

La loi du 9 décembre 1905 instaure la séparation des Églises et de l'État. Le judaïsme, étant avec le catholicisme et le protestantisme, un des cultes reconnus par l'État, c'est-à-dire financés par l'État. Il est aussi concerné par les inventaires des biens des cultes. Ces inventaires ont pour but de préparer la dévolution des biens des cultes reconnus à des associations cultuelles. L'inventaire de la synagogue de Remiremont nous donne des renseignements intéressants sur l'édifice, ainsi que sur les biens possédés par la communauté, ainsi un bain rituel.

CHAPITRE I^{er}. - BIENS d'UN Culte

N ^o D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION	
15	2 livres d'argent avec branches	300	
16	2 livres	30	
17	un sapin	10	
18	une charrette	20	
19	un valet pour les mariages	150	
20	<p>10^{me} Bien maillot dit le ancienne Synagogue Rue Hauteville n°10, devant la salle d'école Le logement au dessus, elle renferme aussi les tables de bois dont l'usage est permis par la religion Israélite. Cette construction a été élevée en 1873 sur l'emplacement d'un bâtiment acquis par acte de M. Rob. relaté à Remiremont du 1^{er} mai 1866. La superficie de 1^{er} & 1/2 est estimée</p>		1500
21	3 livres et tables de l'école	6	
	une baguette une chaise et une paire de chaises Les estimations ci-dessus ont été faites par la Commune	20	

(1) La fabrique, le menu, le conseil presbytéral, etc.



Photographie, prise entre 1893 et 1896, montrant une partie de la synagogue construite en 1873
 Arch. municipales de Remiremont, 3 D 6

Dessin original de Georges Picard, sans date
 Bulletin nécrologique du père de Georges
 Picard, Abraham, directeur de maison de
 commerce en broderie, philanthrope, 1897
 Revue artistique [Titre inconnu, sans date]
 retraçant la carrière de Georges Picard,
 peintre et illustrateur né à Remiremont
 Arch. municipales de Remiremont, 31S17 ;
 Musées de Remiremont



— 55 —

ment, sur la tombe de notre jeune et regretté compatriote, les regrets de ceux qui l'ont connu.

N° 252. — PICARD père.

C'est un des hommes les plus dévoués et les plus utiles à l'Association que nous avons perdu en M. Picard.

Né à Remiremont en 1827, il avait été, dès l'âge de treize ans, obligé de gagner sa vie. A dix-sept ans, il était venu à Paris où il entra bientôt comme employé au contrôle du chemin de fer du Havre, depuis Compagnie de l'Ouest. En 1857, il fonda sa maison de commerce qu'il a dirigée pendant quarante ans, jusqu'à sa mort.

M. Picard a été un véritable apôtre de la bienfaisance. Il est allé partout où il y avait du bien à faire, et il le faisait d'une manière affable et discrète qui effaçait toute différence entre lui et son obligé. Il avait le génie de la solidarité et de la fraternité, et c'est ce qui a rendu son concours si précieux aux œuvres comme la nôtre. Pendant longtemps il a été l'un des trois ordonnateurs de secours qui avaient pour mission de constater à domicile le mérite des infortunes que nous avions à examiner et de distribuer les secours. Il s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle et un dévouement à toute épreuve, prodiguant son temps et ses peines, et n'ayant de répit qu'après avoir soulagé les pauvres qui lui étaient signalés.

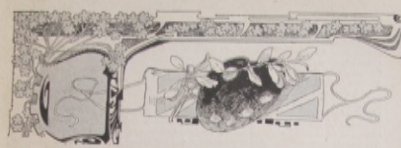
Cet homme de grand cœur n'avait qu'une ambition : celle de la prospérité des sociétés de bienfaisance dont il faisait partie, et nous savons qu'il plaçait notre Association en première ligne. Membre assidu de notre Comité, il a été aussi notre plus puissant recruteur de sociétaires dans l'arrondissement de Remiremont où il allait chaque année pendant plusieurs semaines, et tous les ans, notamment à la séance d'octobre, il nous apportait une magnifique moisson de nouvelles adhésions. Et qui ne se rappelle cette exquise amabilité avec laquelle, arrivé le premier à nos réunions, il accueillait les nouveaux venus, contribuant ainsi à établir parmi nous ce courant particulier de cordialité qui est l'un des meilleurs attraits des banquetts vosgiens. Là encore, M. Picard était un des plus précieux collaborateurs du Comité.

Il était aussi administrateur du bureau de bienfaisance du 11^e arrondissement.

Notre excellent compatriote a succombé le 29 janvier 1897 à une longue maladie qui l'avait empêché depuis deux ans de prendre part à nos assemblées. Une importante délégation de notre Société a assisté à ses obsèques, et notre vice-président, M. Demange, s'est fait, au bord de la tombe, l'interprète des sentiments de reconnaissance de l'Association. M. Picard nous a laissé trois fils qui connaissent la sincérité des regrets que nous a causés la perte de leur père et qui continueront parmi nous ses traditions de cordialité et de bonté.

N° 576. — POIROT (Nicolas).

Né à Reims le 25 septembre 1827, M. Poirot était entré au service militaire comme appelé de la classe 1848 et avait été incorporé au 70^e de ligne. Son instruction et ses bonnes notes lui valurent en 1854 sa nomination au grade de sous-lieutenant. Il fut promu lieutenant le 24 mai 1859 et capitaine le 17 juillet 1867. Nommé chef de bataillon au 15^e de ligne le 18 juillet 1878, il fut affecté ensuite, comme major, au 135^e de ligne, où il acquit la réputation d'un administrateur émérite, et admis à la retraite le 10 septembre 1885, ayant trente-cinq ans et quatre mois de service.



GEORGES PICARD



de toiles, en l'atelier de M. Georges Picard. Au reste, aucun des tableaux, fussent-ils signés de maîtres réputés, dont il pourrait orner les murs de son Studio, s'il lui prenait un jour la fantaisie de les décorer, ne vaudrait la moindre composition exécutée par lui au plain de ses murs mêmes. Car ce peintre est un des maîtres décorateurs de notre temps.

Aussi n'est-ce point chez lui, non plus que dans les expositions ou les musées, qu'il faut aller pour admirer son œuvre. Dispersée à travers le monde, la fragments que nous en connaissons, l'Hôtel de ville. Après six ans de travaux assidus, il vint à bout de cette tâche colossale. Admise à juger de l'ensemble des peintures décoratives exécutées par Georges Picard, l'élite artistique s'étonna des procédés innovateurs hardiment tentés par ce peintre, de la subtile ornée qui avait décédé du choix de ses sujets, ou mieux, de ses idées. En même temps qu'il réalisait en cette série d'œuvres une classique pureté de facture, M. Picard, emule en cela du grand Puvis de Chavannes, y affirmait aussi son louable souci de dégager l'art décoratif de

comptabilité palatiale d'un grand nombre de demeures privées. Mais tous ces embellissements aux habitations où le public n'a point droit d'accès, n'ont pas une longue suite de platons qu'il s'est acquis récemment en décorant l'Hôtel de ville. Après six ans de travaux assidus, il vint à bout de cette tâche colossale. Admise à juger de l'ensemble des peintures décoratives exécutées par Georges Picard, l'élite artistique s'étonna des procédés innovateurs hardiment tentés par ce peintre, de la subtile ornée qui avait décédé du choix de ses sujets, ou mieux, de ses idées. En même temps qu'il réalisait en cette série d'œuvres une classique pureté de facture, M. Picard, emule en cela du grand Puvis de Chavannes, y affirmait aussi son louable souci de dégager l'art décoratif de



Lettre adressée à Monsieur Maurice Kinsbourger, aussi orthographié Ginsburger, adjudant affecté à la 10e compagnie du 170e Régiment d'infanterie, Arch. mun. de Remiremont, don de particulier

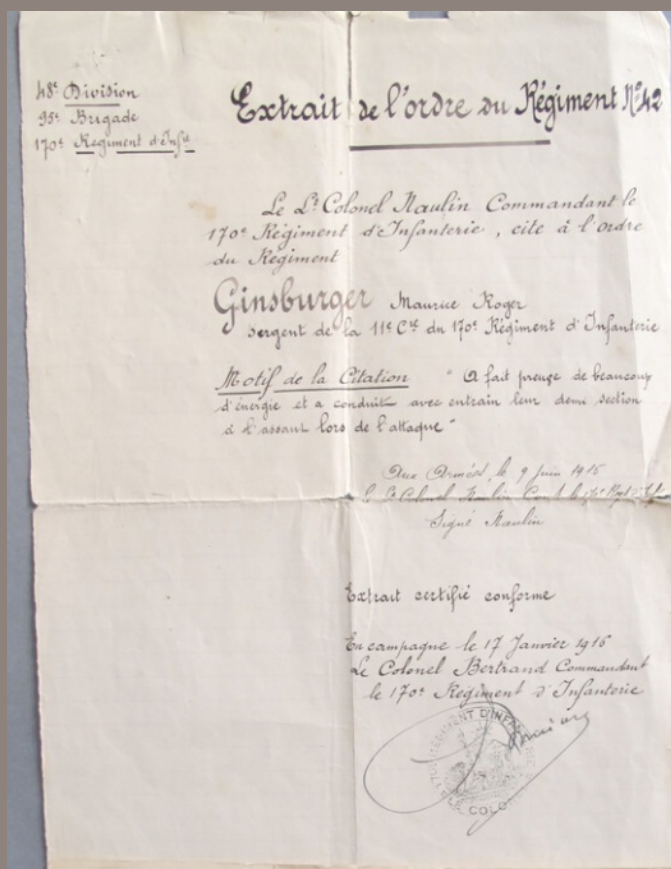
Cette lettre n'a pu être distribuée et a été retournée à l'expéditeur. Né en 1888, Maurice Kinsbourg est mort pour la France le 14 septembre 1915 dans la Somme, tué à l'ennemi.



Extrait de l'ordre du Régiment N°42 ; Extrait de l'ordre général N°10 : citations de Maurice Ginsburger (Kinsbourg), le 9 juin et le 9 juillet 1915 ; Enveloppe d'un courrier retournée à son frère aîné Ernest pour cause de décès ; Deux photographies de Maurice Kinsbourg, s.d.

Arch. municipales de Remiremont, S. C. : don de particulier

Maurice GINSBURGER dit KINSBOURG, né à Remiremont en 1888, après avoir commis plusieurs actes de bravoure face à l'ennemi, est mort pour la France le 14 septembre 1915 à Novron-Vingré (Aisne), à l'âge de 26 ans. A sa naissance, son père, Benjamin Ginsburger était marchand de bestiaux à Remiremont. Il avait un frère et deux sœurs. Sa fiche de recrutement militaire nous apprend que Maurice Ginsburger avait le bac et que lorsqu'il était appelé pour le service militaire, en 1909, il était étudiant en Allemagne. Elle nous divulgue aussi ses caractéristiques physiques : il avait les cheveux bruns, ses yeux étaient foncés.



Les manifestations antisémites du 19^e siècle à la Shoah

Lettre de Maurice Flayelle au journal La Volonté Nationale, 17 septembre 1899

Arch. mun. de Remiremont, 31 S 10

Le mouvement d'hostilité à l'égard de la communauté juive de Remiremont a pour chef de file le nationaliste Maurice Flayelle (1857-1938) qui se proclame « nettement antisémite » et dont l'hebdomadaire La Volonté nationale, créé en 1899, a pour premier rédacteur un journaliste venu du journal l'Antijuif. Avec l'aide du clergé, il est élu député de l'arrondissement des Vosges lors d'une élection partielle en 1903. Il reste député jusqu'en 1926, année où il est élu sénateur.

Dans cette lettre adressée à la Volonté nationale, Maurice présente « la juiverie » comme étant la plus importante menace pesant sur la France et appelle les Français à se rassembler autour du drapeau et de l'armée nationale.



Mon cher Juglart,
La Volonté Nationale est à la veille de paraître et je veux oublier un instant l'affliction et la retraite dans lesquelles je vis depuis dix-huit mois, afin d'être un des premiers à saluer sa venue. Elle vient à point, nous apportant avec son seul titre franc et loyal tout un programme de réparation, de délivrance et de salut.
A l'heure où la France, ébranlée par tant de secousses, subit le suprême assaut de la juiverie, où un gouvernement persécuteur consomme les plus odieux actes d'arbitraire, à l'heure où Déroulède, le vaillant porte-drapeau de la démocratie est jeté, avec d'autres bons Français, au fond d'une prison, pour avoir voulu remplacer la République de la tyrannie parlementaire par la République du droit populaire, à cette heure où partout gronde dans la nation la conspiration du dégoût public, soyez le bienvenu, vous qui arrivez parmi nous pour combattre le bon combat dans ce pays vosgien si fier et si généreux, si épris de liberté, si vibrant d'affection pour son armée et de patriotique colère contre les traitres !
Vous leur direz, à ces Vosgiens, ce qu'a été cette lamentable crise qui s'est abattue sur nous et comment l'insolente puissance de l'or d'Israël a pu nous imposer l'exécrable affaire avec la complicité des ennemis du dehors ;
Vous leur demanderez s'ils veulent

vous leur demanderez s'ils veulent enfin s'affranchir de l'oppression juive ;
Vous leur montrerez aussi les ravages de ce parlementarisme corrupteur qui a fait de la République non le bien et la chose de tous les citoyens, non le gouvernement du peuple pour et par le peuple, mais l'apanage des politiciens affamés de pouvoir et le royaume du marchandage ;
Vous leur rappellerez que la souveraineté nationale réside dans le peuple et que lui seul est maître !
Et puis, vous leur parlerez encore de concorde et de fraternité. — Si la cause maudite a engendré bien des dissensions, et creusé d'infranchissables abîmes entre les avocats de la trahison et les défenseurs de la justice, elle a du moins rapproché ces derniers ; sans distinction de parti, ils se sont retrouvés, serrés autour du drapeau et acclamant l'armée nationale ! — Vous travaillerez à fortifier ici cette féconde union de tous les bons Français dans l'amour de la Patrie, vous souvenant de la noble devise : « Républicains, Monarchistes, Bonapartistes, ce ne sont que des prénoms, c'est Français qui est le nom de famille ! »
Bien cordialement à vous,
Maurice Flayelle

Ordonnance relative aux mesures contre les juifs du 27 septembre 1940 ; Ordonnance du 18 octobre 1940 concernant le recensement des entreprises juives : affiches

Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166/1 et 6 F 166/2

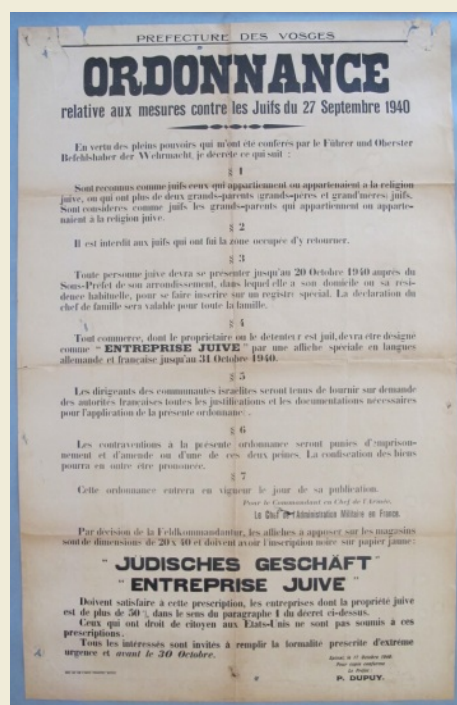
En juin 1940 la France est envahie par l'armée allemande. Le gouvernement de Vichy, qui dirige le pays, adopte des mesures antisémites, qui excluent les Juifs de la plupart des professions et les dépossèdent de leurs biens. A partir de 1942 les Juifs doivent porter l'étoile jaune et font l'objet de rafles.



Laissez nous tranquilles, affiche de propagande vichyste réalisée et imprimée en 1941

Arch. municipales de Remiremont, S. C.

Deux Français tranquillement occupés à bêcher et planter, écho du programme de retour à la terre instauré par Vichy, sont assaillis par des animaux portant le nom des ennemis de la France. Le choix des animaux est loin d'être anodin. Les loups sont des animaux qui dans l'inconscient collectif suscitent la peur et sont le symbole d'une certaine violence. Le serpent, quant à lui, représente le mal et la tentation. Ces ennemis viennent de l'Atlantique, évocation du rôle de l'Angleterre qui les soutient, et constituent des cibles privilégiées du régime de Vichy. Elle invite ainsi les Français à s'unir pour lutter contre ces derniers.





Communiqué de presse, mairie de Remiremont, 1er septembre 1941

Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166

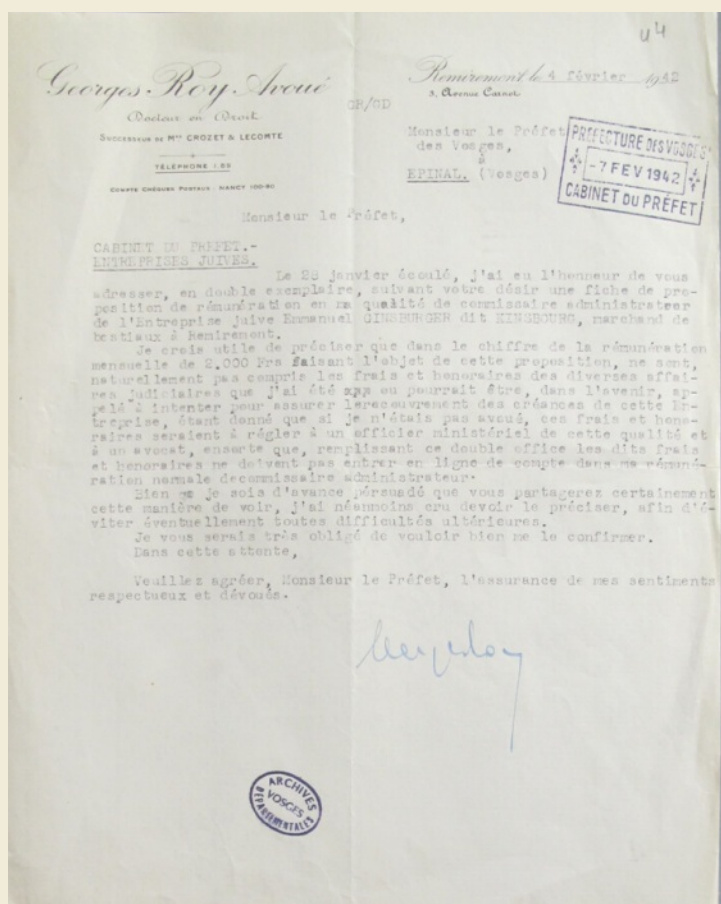
Bordereau des reçus délivrés de T.S.F. apparentant à des Israélites, mairie de Remiremont, 22 septembre 1941

Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166

Reçus délivrés aux Israélites après la remise de leur appareil récepteur de T.S.F, mairie de Remiremont, 22 septembre 1941

Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166

Par une ordonnance du commandant en chef allemand datée du 13 août 1941, interdiction est faite aux Juifs de détenir des postes récepteurs de T.S.F. Ils doivent les remettre au maire ou au commissariat de police. Un reçu, précisant le nom et prénom du déposant et des indications précises sur le poste remis, leur est alors délivré.



Paiement au liquidateur d'une entreprise juive, 4 février 1942

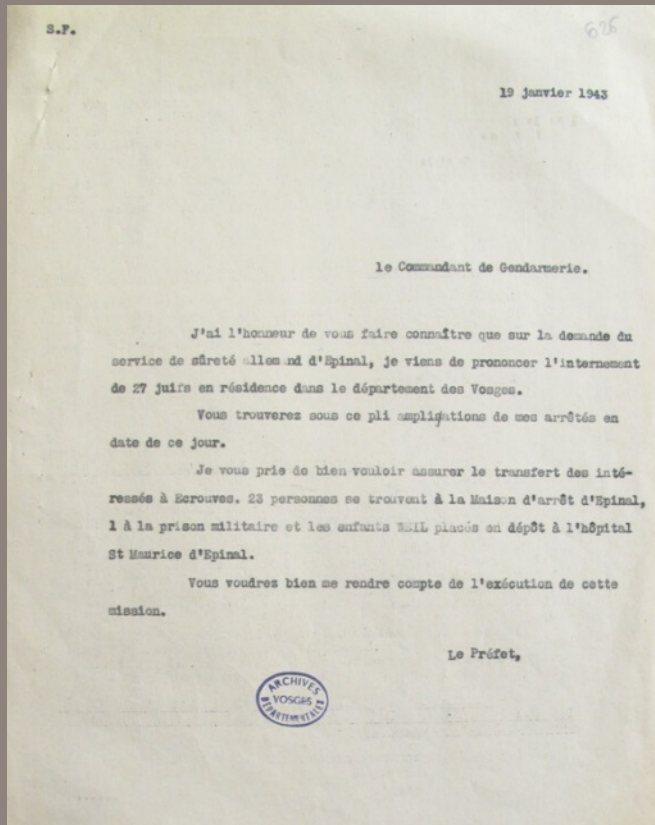
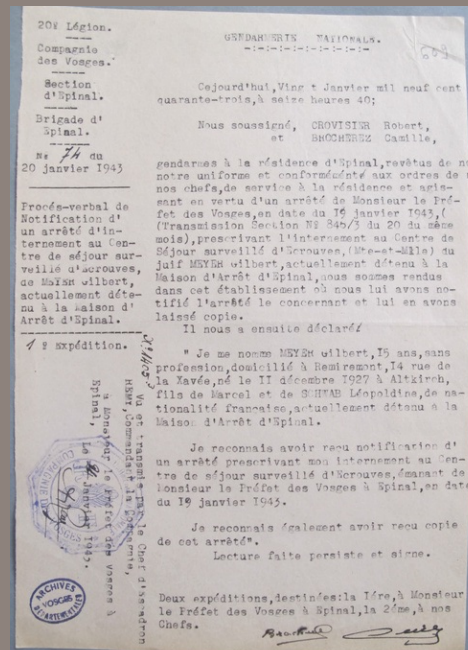
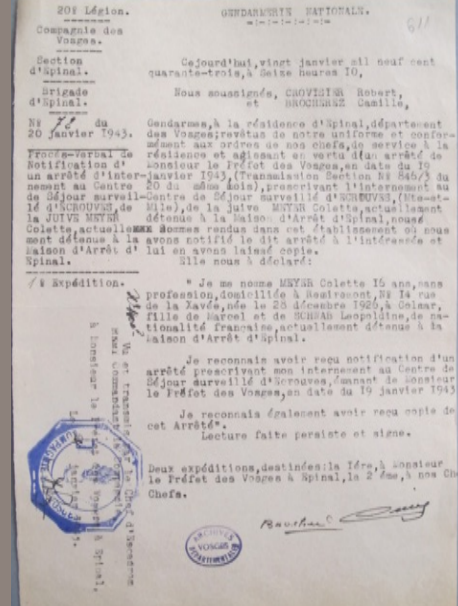
Arch. départementales des Vosges, 3 W 59

Le 3 octobre 1940, le commissaire de police de Remiremont établissait la liste des 18 commerçants israélites de la ville. A ce moment là onze sont notés absents, dont Emmanuel Kinsbourg, marchand de bestiaux. Dix établissements concernent le commerce du coton, l'habillement et la confection. Quatre sont des commerces de bestiaux, deux sont des marchands de fers, un est quincaillier et un autre agent d'assurance. Le 24 mars 1941, le bétail d'Emmanuel Kinsbourg, marchand de bestiaux au n°23 boulevard Thiers, ayant quitté Remiremont depuis juin 1940, est réquisitionné par l'autorité d'occupation. Emmanuel Kinsbourg est alors réfugié en zone libre. En juin 1941, maître Roy, avoué, 3 avenue Carnot (actuelle rue Julien Méline) est nommé par le préfet, commissaire administrateur des biens d'Emmanuel Kinsbourg. Son rôle est de liquider l'entreprise en procédant au recouvrement des créances et au paiement des dettes.

Procès-verbaux de notification d'arrêté d'internement à Écrouves des enfants Gilbert et Colette Meyer, 20 janvier 1943

Arch. départementales des Vosges, 3 W 60

Une ancienne caserne réquisitionnée par les autorités d'occupation allemande, située à Écrouves, près de Toul, a été le lieu de détention de près de 2 000 Juifs lorrains qui étaient ensuite déportés à Auschwitz ou dans un autre camp d'extermination. Parmi eux, les deux enfants de Marcel et Léopoldine Meyer (née Schwab), Colette, 16 ans, et son frère Gilbert 15 ans. Nés dans le Haut-Rhin, réfugiés à Remiremont durant la guerre, ils habitaient 14 rue de la Xavée. Du camp d'Écrouves, les deux enfants ainsi que leur mère arrivent à Drancy le 3 février 1943 et partent pour Auschwitz le 13 du même mois, où ils sont assassinés.



Lettre du préfet au commandant de gendarmerie : il prononce l'internement de 27 Juifs vosgiens (dont la famille Weill et la famille Meyer), 19 janvier 1943

Arch. départementales des Vosges, 3 W 60

En janvier 1943, la quasi-totalité des Juifs restés à Remiremont, soit une vingtaine, sont arrêtés. Ils sont déportés à Auschwitz, où ils sont assassinés. Parmi ceux qui avaient cherché à trouver un refuge à l'extérieur, une vingtaine sont arrêtés. C'est donc au total, plus d'une quarantaine des 100-150 Juifs vivant à Remiremont avant guerre, qui sont morts victimes de la Solution finale. A la Libération, seulement une demi-douzaine de familles reviennent à Remiremont.

État nominatif des Israélites en résidence dans la commune de Remiremont, 21 août 1942, mairie de Remiremont, Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166

État nominatif des Israélites en résidence dans la commune, 20 septembre 1943, mairie de Remiremont, Arch. mun. de Remiremont, 6 F 166

Dans une lettre adressée aux maires du département des Vosges datée du 16 octobre 1942, le cabinet du préfet indique que sur ordre des autorités allemandes, les maires doivent faire parvenir à la préfecture un état très précis des Juifs résidant dans leur commune et cela dans un délai de 8 jours maximum. Par ailleurs, les maires du département doivent désormais tenir informés la préfecture de l'arrivée et du départ des Juifs dans leur commune afin de tenir la statistique à jour. 30 personnes juives sont recensées à la date du 21 août 1942, 6 à la date du 20 septembre 1943, 5 à la date du 14 avril 1944.

Canton de REMIREMONT		- E T A T des J U I F S -		Commune de REMIREMONT	
Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Natité	Domicile
BIRON	Isaac	10.3.1888	Paris (Seine)	française	Remiremont 35 Grand'rue
BIRN-BLOCH	Suzanne	5.4.1888	Remiremont (Vosges)	d°	d°
GOTSCHTEL	Léon	19.12.1874	Hagenthal-l-Bas (H.R.)	d°	37 Grand'rue
GOTSCHTEL-BLOCH	Emma	10.11.1881	Le Thillot (Vosges)	d°	d°
MEYER	Marcel	16.2.1898	Altkirch (H.R.)	d°	14 R. de la Xa-
MEYER-SCHAB	Léopoldine	11.12.1898	Mintzenheim (H.R.)	d°	d° -vse
MEYER	Gilbert	11.12.1927	Altkirch (H.R.)	d°	d°
MEYER	Colette	28.12.1928	Colmar (H.R.)	d°	d°
LEHMANN-WILLARD	Irénée	13.1.1897	Püttelange (Moselle)	d°	29 Grand'rue
LEHMANN	Claude	3.1.1888	Remiremont (Vosges)	d°	d°
WEILL	Albert	28.5.1898	Remiremont (Vosges)	d°	9 R. J. Ferry
WEILL-FREY	Thérèse	13.5.1907	vitry-l-François (Mns)	d°	d°
WEILL	Arlette	27.5.1934	Remiremont (Vosges)	d°	d°
WEILL	Marique	25.4.1937	Remiremont (Vosges)	d°	d°
BLOCH	Gértrude	2.12.1884	Remiremont	d°	d°
MOSESE-LANDATER	Lucie	4.4.1878	Remiremont	d°	10 pl. Courtine
SPIRA-BERNHEIM	Rozaie	3.1.1872	Mulhouse (Ht-Rh.)	d°	6 r. des 5 ^e Ais d'oc.
KAIN	Berthe	8.2.1878	Remiremont	d°	72 Bard Thiers
KAIN	Alice	5.2.1877	Remiremont	d°	5 r. des Capr.
DAMMADSEER	Alfred	16.4.1866	Wisches (Bas-Rh.)	d°	8 Maldoyenne
DINSBURGER-WOLFF	Mathilde	8.1.1861	Altkirch (Ht-Rh.)	d°	9 r. des Capr.
DINSBURGER	Camille	6.5.1888	Remiremont	d°	d° -cins
DINSBURGER	Germaine	1.11.1883	Remiremont	d°	d°
Toutes trois dites "KINSBURGER"					
LIEVRE-SCHWAB	Babette	8.10.1840	Mintzenheim (Ht-Rh.)	d°	11-13 Pl. de la Courtine
LIEVRE	Orry	6.12.1861	Remiremont	d°	d°
KAIN-LIEVRE	Mathilde	25.11.1862	Remiremont	d°	d°
LEVY	Jeanne	3.6.1863	Sarrebourg (Moselle)	d°	47 Grand'rue
LEVY	Alain	30.4.1861	Sarrebourg (Moselle)	d°	d°
Toutes deux dites "HEISE"					
JUNG Vve SCHNEID	Claire	29.11.1906	Kirspert (Hongrie)	polonaise d°	12 r. Flayellé
SCHNEID	Marguerite	7.6.1833	Belfort (T.de B.)	française d°	d°

Remiremont le 19 octobre 1942

21 AOUT 1942

ETAT NOMINATIF DES ISRAELITES			
Nom et Prénom	Date et lieu de naissance	Domicile	Nationalité
JUNG Vve SCHNEID Claire	29 Novembre 1906 Kirspert (Pologne)	12, rue du Capitaine Flayelle-Remiremont	Polonaise
LEVY dite HEISE Jeanne	3 Juin 1863 à Sarrebourg (Moselle)	27, rue des Frères Remiremont	Française
LEVY dite HEISE Aline	30 Avril 1901 à Sarrebourg (Moselle)	27, rue des Frères Remiremont	-1°-
LEVY Valérie	1 Novembre 1893 à Rougemont (Territ. de Belfort)	11, rue Desguz Remiremont	-2°-
MOSESE née LANDATER Lucie	4 Avril 1878 à Remiremont	Hôpital de Remiremont	-3°-
SPIRA née BERNHEIM Rozaie	3 Janvier 1872 à Mulhouse (Ht-Rhin)	72, Bd Thiers Remiremont	-3°-

Remiremont, le 20 septembre 1943
Le Maire,

Fiche de renseignement de la police nationale concernant Albert Weill, 13 janvier 1943
Arrêté du préfet décidant l'internement d'Albert Weill à Ecrouves, 19 janvier 1943
Arch. départementales des Vosges, 3 W 60

PREFECTURE DES VOSGES
Cabinet du Préfet - ARRÊTÉ -

Le Préfet des Vosges,

Vu le paragraphe 2 de la huitième ordonnance du 29 mai 1941 concernant les mesures contre les Juifs, du Commissariat en chef des Forces militaires allemandes en France,

Vu l'avis du Chef service des S.S. et de la Police dans la circonscription du Commissariat en chef des Forces militaires allemandes en France du 1er juin 1942 relatif à l'article 2 de l'ordonnance précitée,

Vu les instructions de E. l'Administrateur de France Secrétaire d'Etat auprès du Chef de Gouvernement, Général général de Gouvernement Français dans les territoires occupés du 26 mai 1942 relatives à l'application des prescriptions ci-dessus,

Vu la communication de Monsieur l'Intendant Régional de Police de Nancy du 31.12.1942 relative à l'internement des Juifs en centre de séjour surveillé d'Ecrouves;

Sur le rapport du Service de sûreté allemand (S.S.) d'Epinal en date du 13 JANVIER 1943, stipulant que le nommé Weill Albert a contrevenu aux prescriptions de la huitième ordonnance contre les Juifs et qu'il doit, en conséquence, être interné au camp d'Ecrouves,

ARRÊTÉ :

Article 1er. Le nom Weill Albert, né le 28 Juin 1888 à Remiremont, sera interné au centre de séjour surveillé d'Ecrouves, sous le numéro 200.

Article 2. - Application de présent arrêté sera adressée à :

1. le Préfet régional, Intendance de police, à titre de compte-rendu,

2. le Commissariat de Gendarmerie pour ordonnance (restriction et interdiction)

3. le Commissaire spécial pour information.

Epinal, le 19 JANVIER 1943

Le PRÉFET DES VOSGES,
Rene BENOISTE.

POUR NATIONALE
COMMISSARIAT DE REMIREMONT
Tel. 1227

FICHE DE RENSEIGNEMENT

663

13 JANVIER 1943
CABINET DU PREFET

MEYER Albert
né le 28 Juin 1888 à Remiremont

Profession agent d'assurances et industriel Nationalité française "J-1"

Domicile à Remiremont Département Vosges

Situation de famille marié, trois enfants

Nombre de personnes à charges quatre

Situation financière aisée

Services militaires :

Arrêté le 18 Janvier 1943 à Remiremont Département Vosges

Motif de l'arrestation infraction à la réglementation concernant l'accès des magasins aux Juifs

Lieu de détention Epinal où il a été transféré ce jour par la Feldgendarmarie

Contenu le :

par le Tribunal de :

Autorité Française intervenant :

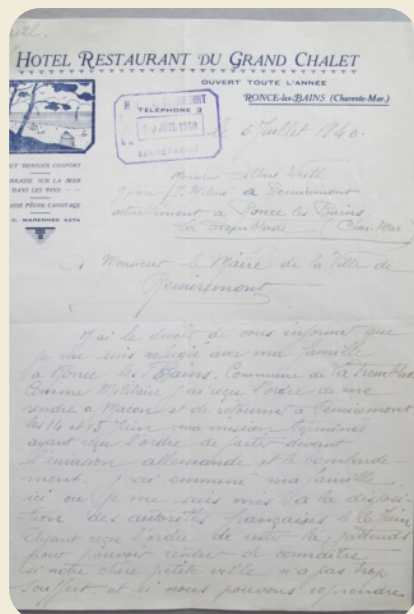
à la date de :

Motif de l'intervention :

Renseignements et observations complémentaires :

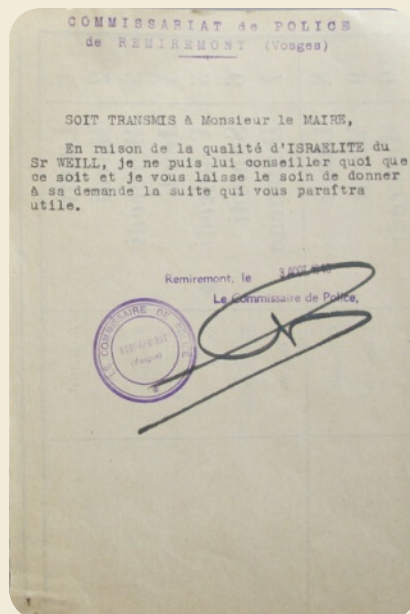
Remiremont le 11.1.1943
Le Commissaire de police,

Mobilisé comme soldat, Albert Weill reçoit l'ordre de se rendre à Macon et de retourner à Remiremont les 14 et 15 juin 1940. Sa mission terminée, il reçoit l'ordre de partir devant l'invasion allemande et le bombardement. Il se réfugie alors avec sa femme et ses deux filles à Ronce-les-Bains, commune de la Tremblade en Charente-Maritime. Le 20 juin 1940, il reçoit l'ordre des autorités françaises de rester là où il se trouve.



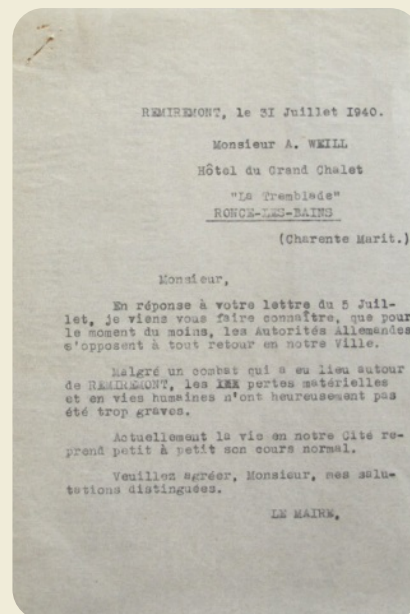
Lettre d'Albert Weill adressée au maire de Remiremont le 5 juillet 1940

Arch. mun. de Remiremont, 5 H 68



Lettre d'Albert Weill adressée au Commissaire de Police de Remiremont le 19 juillet 1940

Arch. mun. de Remiremont, 5 H 68



Lettre du maire de Remiremont adressée à Albert Weill le 31 juillet 1940

Arch. mun. de Remiremont, 5 H 68

Dans sa lettre adressée au maire de Remiremont, il demande si sa commune n'a pas trop souffert et si les conditions sont réunies pour qu'il puisse y rentrer avec sa famille. Albert Weill réitère sa demande auprès du Commissaire de Police le 19 juillet 1940. Dans sa réponse datée du 31 juillet 1940, le maire lui indique que les autorités allemandes s'opposent pour l'instant à tout retour dans la ville et lui précise que les pertes humaines et matérielles n'ont pas été trop graves à Remiremont.

Albert Weill, sa femme Simone Weill née Frey, ainsi que leurs filles, Arlette née en 1934 et Monique née en 1936, finissent par revenir à Remiremont. Le couple donne naissance à une troisième fille, Francine, en 1942. Ils habitent alors au 11 rue Jules Ferry. La famille est arrêtée puis est internée, d'abord au camp d'Ecrouves, puis au camp de Drancy. De ce camp, la famille est déportée par le convoi 63 parti le 17 décembre 1943 à destination du camp d'Auschwitz. Aucun n'est revenu de déportation.

Photographies de la famille Weill, assassinée à Auschwitz en 1943

Collection Didier Weill



Pas de légende au dos [à droite : Albert Weill, à son côté sa femme Simone et ses filles Monique et Arlette]



2 novembre 1942 Francine à 8 mois



22 novembre 1942 Francine à 8 mois [sur les genoux de son père Albert]



9 avril 1942 Francine à 4 semaines [Simone et ses trois filles]



10 décembre 1942 Francine à 9 mois



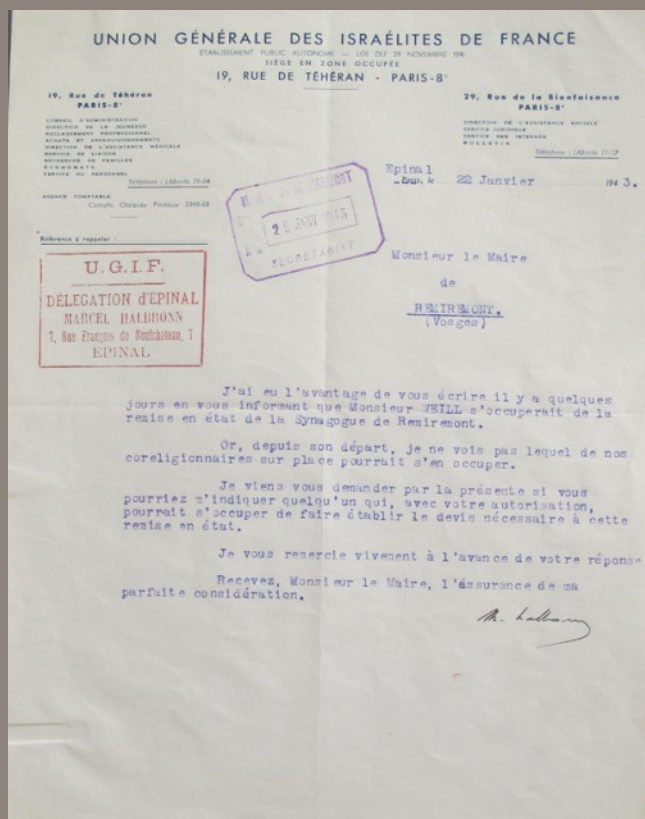
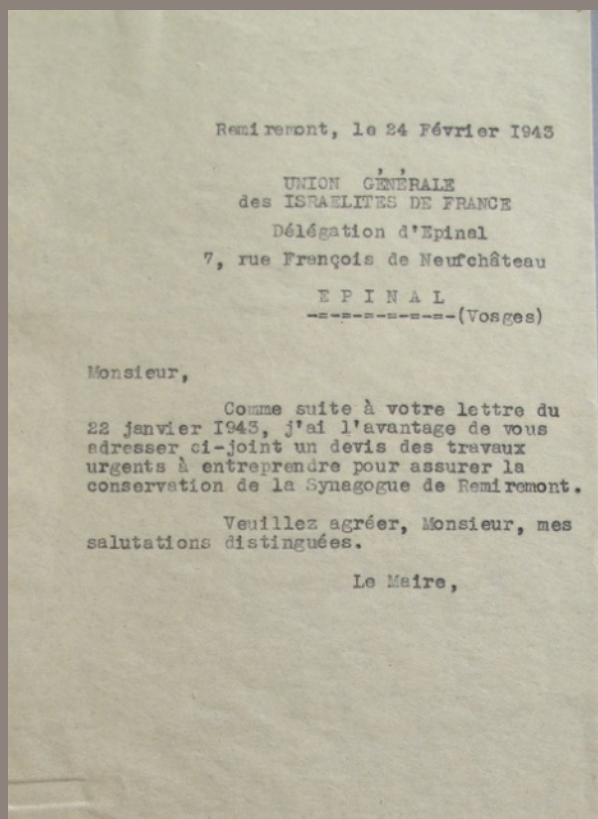
14 octobre 1942 Francine à 7 mois, Monique à 6 ans 1/2, Arlette à 8 ans 1/2 [Arlette, Monique, Francine]

Devis de l'entreprise Georges Peduzzi, 22 février 1943

Arch. mun. de Remiremont, 3 P 4

En 1943, la synagogue de Remiremont dont le début de la construction remonte à 1870, est en mauvais état et nécessite des travaux de restauration. L'Union Générale des Israélites de France demande à Albert Weill d'établir un devis de restauration. Finalement, c'est la mairie qui se charge de le faire établir et de le communiquer à l'UGIF le 24 février 1943.

Albert Weill et sa famille ont été déportés par le convoi 63 parti du camp de Drancy le 17 décembre 1943 à destination du camp d'Auschwitz. Aucun n'est revenu de déportation.

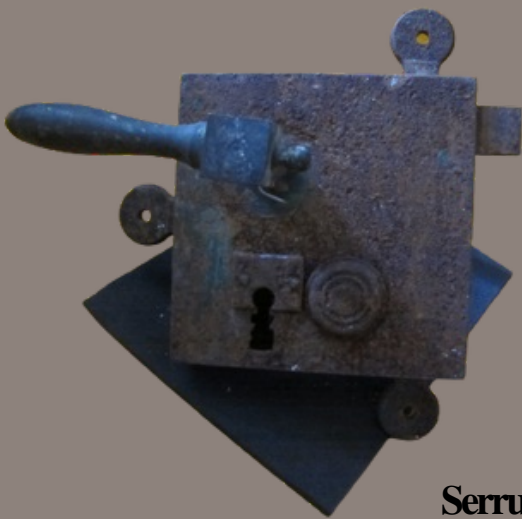


La fin de la communauté juive

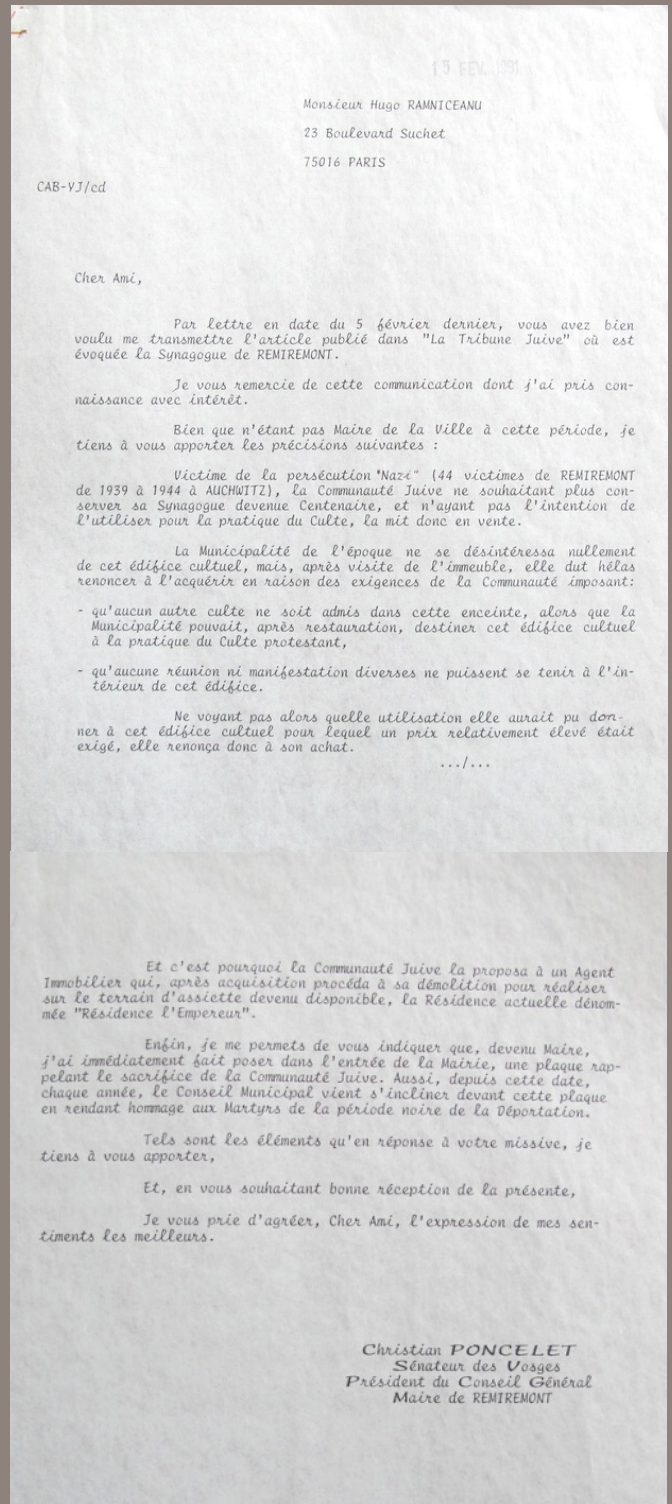
Lettre de Christian Poncelet, maire de Remiremont, à M. Hugo Ramniceanu, 15 février 1991

Arch. mun. de Remiremont, 1 N 58

A la suite d'un article paru dans le journal La Tribune juive, mentionnant la destruction de la synagogue de Remiremont en 1976 et le peu de réaction que cela suscita à l'époque au sein de la ville, un ami de Christian Poncelet lui demande quelques éclaircissements sur cet événement. Celui-ci rappelle dans son courrier à M. Ramniceanu pourquoi la municipalité de l'époque, alors dirigée par M. Gilbert Zaug n'a pas acheté cet édifice culturel mais présentant un intérêt culturel et ainsi évité sa destruction.



Serrure de la porte de la synagogue de Remiremont détruite en 1976
Collection particulière



Cimetière israélite de Remiremont.

Photographies prises par Arnaud CLAIRE



Tombe située dans la partie ancienne du cimetière. Les mains bénissantes signalent la tombe d'un cohen (cohanim au pluriel), descendant d'Aaron, premier grand prêtre d'Israël. A la synagogue, un cohen a la charge de bénir l'assemblée lors de certaines prières, lors du Shabbat ou de Yom Kippour.

KINSBOURG Silvin, fils de Cerf, 3 ans. 1ère tombe de la partie ancienne du cimetière. Dans la tradition juive, le mort doit être enterré le plus rapidement possible après son décès. Il est placé de telle façon qu'il regarde vers Jérusalem. Dans la tradition des juifs ashkénazes, la tombe très simple est surmontée d'une stèle verticale. L'exhumation est interdite sauf pour amener le corps du défunt en Terre d'Israël ou bien ramener le corps dans le cimetière de la ville d'origine du défunt (ex. les rabbins ont autorisé le rapatriement en Alsace des corps des défunts inhumés durant la guerre dans le reste de la France).



LIEVRE Alexis (1830 - 4 mai 1869). Tombe située dans la partie ancienne du cimetière. Sur cette tombe figure une aiguière d'un lévite, c'est-à-dire d'un membre de la tribu sacerdotale de Lévi voué au service du Temple de Jérusalem pour remplir des offices annexes au culte. L'aiguière sert à verser sur les mains des cohanim (prêtres) l'eau d'ablution purificatrice avant que ceux-ci ne commencent à lire les bénédictions.



LIEVRE Benjamin Roger (1891 - 15 octobre 1892)

LIEVRE Robert (1893 - 29 octobre 1916), 82ème R.I., MPF à Vaux (55)

LIEVRE Marcelle et LIEVRE Robert

Tombe située dans la partie ancienne du cimetière. Traditionnellement, les défunts sont enterrés dans des tombes individuelles par ordre de décès. Cette tombe rassemble plusieurs morts d'une même famille. Elle montre l'éloignement de la tradition. Cet éloignement est aussi marqué par la présence de portraits photographiques des défunts.

Vue de la partie ancienne du cimetière. Au 1er plan de gauche à droite:

LEVY Samuel (1815-1889)

MAYER Clément Léon (1809 - 21 janvier 1890)

KINSBOURG Benjamin époux SCHWARTZ Rosine (1817-1889)

Les tombes construites tout au long du XIXe siècle s'enrichissent d'éléments décoratifs qui ne sont pas spécifiquement « juifs » et qui traduisent parfois un certain niveau social : balustrade en fer forgé, chapiteau richement décoré, urne...



Vue de la partie moderne du cimetière.



Tombe non identifiée située dans la partie ancienne du cimetière.



KINSBOURG Anatole époux WEIL Aline (19 avril 1858 - 4 mars 1937), docteur en médecine

WEIL Aline veuve KINSBOURG Anatole (186 ? - 1942)

KINSBOURG Roger (22 août 1890 - 28 juillet 1942).

Tombe située dans la partie moderne du cimetière. Roger KINSBOURG né le 22 août 1890, a été déporté à Auschwitz par le convoi n°451. Pour autant, son nom ne figure pas sur la plaque commémorative des Juifs romarimontains morts en déportation située au cimetière juif d'Épinal. La mère non plus ne figure pas sur la plaque commémorative. Ni l'un, ni l'autre, ne devaient plus habiter Remiremont en 1940.

Sur l'acte de naissance de Roger, figure un premier mariage en 1920 à Strasbourg, avec Hélène Lévy et un deuxième mariage en 1933, à Spada (Meuse), avec Alice Gertrude Louise Weiss.



Tombe située dans la partie moderne du cimetière.

- BLOCH Paulette
- MARX Denise et Robert (1929 - 2009)
- BLOCH Jean Moïse
- BLOCH Sylvain et Fanny (1927 - 2011)

Traditionnellement, on ne dépose pas de fleurs ou de couronne sur une tombe juive. Les membres de la famille et les amis du défunt y déposent des petits cailloux lors de leur passage au cimetière, ce qui est le cas ici. Ils indiquent ainsi qu'ils n'ont pas oublié le défunt.



LEVY Sara (1839 - 1916). Du Thillot.

La communauté juive du Thillot ne disposant pas de cimetière, les défunts sont enterrés dans celui de Remiremont.

Les commerces

Vêtements vendus par le magasin Liew de Remiremont dans les années 1960

Collection particulière



VÊTEMENTS LIEW
Société à responsabilité limitée au Capital de 29.631 Francs

Exercice 1966
N° d'attribution: 293
Chapitre 951
Article 602

MAIRIE de REMIREMONT
- 9 Mars 1966
SECRETARIAT

SIÈGE SOCIAL et BUREAUX
43, Grande-Rue, 43
REMIREMONT

MAIRIE de REMIREMONT

	DOIT
pour Monsieur LÉONARD Gardien du Cimetière	
I VESTE TRAVAIL IMPERMEABLE	48,50
I PANTALON TRAVAIL IMPERMEABLE	29,50
I PROTECTEUR TRAVAIL	31,50
I VESTE HELIXE TRAVAIL	25,50
	<u>135,-</u>
REVERSE 5 %	6,45
	<u>141,45</u>

Certifiée sincère et véritable la présente facture
arrêtée à la somme de : CENT VINGT DEUX francs CINQUANTE CINQ.

Remiremont le 5 Mars 1966

Le Directeur des Services Techniques
Le Maire
Remiremont le 5 Mars 1966

Télégramme : Vêtements-Liew-Remiremont ● Répertoire Producteurs - Voies N° 924
C. CHÈQUES POSTAUX NANCY 151-37 ● R. C. Remiremont 38-B-51 ● TÉLÉPHONE 192

L. WEILL
45, GRANDE-RUE, 45
REMIREMONT

VÊTEMENTS LIEW

Monsieur le Directeur
des Travaux de la Ville de Remiremont
Service des Eaux

Remiremont, le 3 Mai 1960.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception, de vos deux avis concernant le compteur de ma propriété 15 faubourg du Val d' Ajol, et de vous faire connaître que ce compteur a été enlevé sur les ordres du Fontainier de la ville, par la maison Albert Bannert à fin de réparations.

Or, malgré de nombreuses démarches auprès de la maison Bannert, je n'arrive pas à obtenir la réparation et la remise en place de ce compteur.

Dans ces conditions, je vous serais obligé de me faire connaître ce que je dois faire.

A vous lire, et, avec mes remerciements, veuillez agréer, Messieurs, mes bien sincères salutations.

Est. Rep. N° 22 10 96

REMIREMONT

Lièw s'apprête à raccrocher

Créée en 1911, la boutique de vêtements de la rue Charles-de-Gaulle fermera ses portes à la fin de l'année. Une page se tourne.

Il est des commerces pour qui le temps d'existence est un peu plus long que pour les autres. Le Lièw, créé en 1911, est un de ces commerces. C'est un commerce qui a traversé les années et qui a su s'adapter à son époque. C'est un commerce qui a su évoluer et qui a su rester à la mode. C'est un commerce qui a su résister à la concurrence et qui a su rester debout.

En ce début d'automne, nous avons décidé de changer d'opinion. Le Lièw, qui a été pendant 49 ans un commerce de vêtements, va devenir un commerce de chaussures. C'est une décision qui a été prise après de longues réflexions et de nombreuses consultations. C'est une décision qui a été prise avec la conviction que nous pourrions ainsi offrir à nos clients un service plus complet et plus intéressant.

Cette décision qui signifie donc la fin, pour le moment, de notre commerce de vêtements, est prise en 1961 par le grand père de Bernard Weill, l'ancien propriétaire du Lièw, M. Albert Bannert. Bernard Weill, qui a travaillé pendant 10 ans au Lièw, a décidé de reprendre le commerce de chaussures. C'est une décision qui a été prise avec la conviction que nous pourrions ainsi offrir à nos clients un service plus complet et plus intéressant.

Les uniformes des banlieues
Mais il n'y a pas d'uniformes de ville, il n'y a que des uniformes de banlieue. C'est une décision qui a été prise après de longues réflexions et de nombreuses consultations. C'est une décision qui a été prise avec la conviction que nous pourrions ainsi offrir à nos clients un service plus complet et plus intéressant.

Une publicité en 1955
Certains de mes clients ont été surpris de voir dans le journal de Nancy et dans le journal de Remiremont une annonce pour le Lièw. C'est une décision qui a été prise après de longues réflexions et de nombreuses consultations. C'est une décision qui a été prise avec la conviction que nous pourrions ainsi offrir à nos clients un service plus complet et plus intéressant.

Mon grand père a travaillé dans ce magasin pendant 10 ans. C'est une décision qui a été prise après de longues réflexions et de nombreuses consultations. C'est une décision qui a été prise avec la conviction que nous pourrions ainsi offrir à nos clients un service plus complet et plus intéressant.

Bernard Weill et son épouse Marie-Claude



Texte de Chantal Starck
« CHAUSSURES WILLARD »

PROPRIÉTAIRE CLAUDE LEHMANN

Sous les arcades, une enseigne envoûtante dans les années 1960
(Évocation par une Romarimontaine)

Jeunes filles, nous en «léchions» les vitrines bien souvent. Parfois, nous succombions à la tentation, plutôt en période de soldes, à vrai dire ! A peine le seuil franchi et le modèle choisi, Claire et toi tombiez à nos pieds ! D'une petite boutique désuète tu avais fait, Claude, le rendez-vous des élégances et de l'originalité. Miracle ! Les escarpins virevoltaient sur la moquette, les trotteurs trottaient, les sandales – ailées ?- rêvaient de sables dorés. Quelquefois des messieurs attendaient, soupiraient ou se décidaient à leur tour, hésitant entre les mocassins ou les Derby. Nous repartions finalement le cœur léger, comme la bourse.

Je vous ai retrouvés plus tard, Claire et toi, au marché devant les courgettes de Georgette, Emmanuelle Riva à vos côtés, ou du sien. Ici ou là, nous avons bavardé si souvent avec plaisir, avec gaieté. Tu étais plein de souvenirs, Claude, des pieds à la tête. Un jour tu évoquas Antibes où tu étais arrivé soudainement après un départ précipité avec ta mère. Et, opinément au lycée, pour composer sur le sujet du jour : Paul Valéry et la mer, ce qui te valut les félicitations du professeur. Antibes : la Résistance et Jacques Audiberti, ton ami pour toujours. Tu le retrouvais à Paris, sur les boulevards, pour y deviser gaiement, ou chez lui. Un jour, recevant la visite d'un émissaire de son éditeur, il te présenta à lui en ces termes : « Il vient des Marches de l'Est. Et vous savez ce qu'il fait ? Il vend des chaussures mais on ne peut pas marcher avec. Elles sont trop étroites, on peut tout juste y loger un orteil ! ». Jacques Audiberti, le poète, également chez toi à Remiremont : Il y composa La Fourmi dans le Corps, une pièce dont l'action se déroule au Palais abbatial, mais c'est surtout Le Mal Court qui fit le succès du dramaturge. L'an passé, on pouvait la voir en Hongrie. On peut aussi la relire sous les arcades.

C. S.



Paire de sandales vendue par « Les Chaussures Villard », magasin appartenant à Claude Lehmann, vers 1970



Deux photographies de Claude Lehmann à Paris, janvier 2012
Collection particulière



Rouleau de Torah (ou Sefer Torah)

Synagogue d'Épinal

C'est un livre, qui se présente sous forme de rouleau, comme les livres dans l'Antiquité. Il est constitué de feuilles de parchemin, fixées à deux poignées de bois et sur lesquelles ont été écrites à la main les cinq premiers livres de la Bible, Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome. Ces cinq livres constituent la Torah, l'enseignement divin transmis, à Moïse sur le mont Sinaï, selon la tradition juive. La lecture de la Torah constitue le cœur du culte à la synagogue, le samedi matin. Cette lecture se déroule sur un an. La Torah est divisée en 54 sections de façon à la lire entièrement entre la fête de Sim'hat Torah, au mois d'octobre, d'une année et celle de l'année suivante.



Mappa (pluriel mappot)

Synagogue d'Épinal

C'est une bande de tissu utilisée pour attacher et maintenir fermé le rouleau de Torah. Elle est confectionnée à partir du lange sur lequel le nouveau-né était placé lors de la circoncision. Ce lange est lavé, puis coupé horizontalement en quatre morceaux qui, cousus bout à bout, forment une longue bande de tissu, ici de 238 cm. Sur la mappa, sont inscrits le nom de l'enfant, celui de son père et sa date de naissance, ainsi que les règles qui doivent guider son existence, à savoir l'étude de la Torah, représenté par un rouleau de la Loi, le mariage, figuré par un dais nuptial, et les bonnes œuvres. On a l'habitude dans l'est de la France d'y inscrire des motifs patriotiques, ici, un drapeau tricolore. Depuis la création de l'État d'Israël, on y fait figurer aussi souvent le drapeau de ce pays. C'est le cas ici. L'usage veut que le petit garçon, accompagné de son père, porte sa mappa à la synagogue le samedi suivant son troisième anniversaire.



Manteau de Torah

Synagogue d'Épinal

Il recouvre le rouleau de la Torah, qui est placé dans l'endroit le plus saint de la synagogue, l'Arche sainte, une armoire généralement ornée de tentures brodées, et orientée vers Jérusalem, qui est la direction vers laquelle prient les Juifs. Sur ce manteau est écrit en hébreu « offert par Siméon bar (fils) de Moché et son épouse Cheinal bat (fille) de Leibeles », ainsi que la date de leur don.

Yad ou « main »

Synagogue d'Épinal

C'est un pointeur de lecture. Il a pour but d'éviter les contacts indésirables avec le parchemin car, selon la tradition juive, les écrits saints rendent les mains impures.



Chofar

Synagogue d'Épinal

C'est un instrument de musique fabriqué dans une corne de bélier. Il est utilisé lors des fêtes du Nouvel An hébraïque et du Grand Pardon, qui tombent en septembre-octobre. Le Nouvel An hébraïque, Roch-ha-chana, littéralement le début de l'année, est l'anniversaire de la Création. Il est aussi le jour du jugement de l'humanité. Il marque le début des « jours redoutables », une période de pénitence, où les hommes se repentent de leurs mauvaises actions et implorent Dieu de les inscrire dans « le livre de la Vie ». Le point culminant de ces jours de pénitence est le Grand Pardon, Yom Kippour, dix jours après le Nouvel An. C'est le jour le plus solennel de l'année hébraïque, le « chabbat des chabbats ». Le fidèle reconnaît ses fautes, demande leur pardon et les expie, en respectant un jeûne intégral de 25 heures. Les sonneries rauques du chofar doivent appeler à un examen de conscience.



Phylactères (ou Tefilin)

Synagogue d'Épinal

Ces petites boîtes contiennent quatre passages bibliques, dont des passages du Shema Israël (Ecoute Israël), prière majeure du judaïsme. Elles sont fixées sur le front et autour du bras lors de la prière du matin pour rappeler le lien unissant le Juif à Dieu tant en action qu'en pensée.



Étui à phylactères

Collection de Martine et Léon Sibeoni

Il a été probablement offert lors d'une bar mitsvah, cérémonie célébrant la majorité religieuse d'un jeune Juif à l'âge de treize ans. Cet étui porte le nom de son propriétaire et une bénédiction.



Plat pour le séder pascal

Synagogue d'Épinal

La fête de Pessah, la Pâque juive, rappelle la sortie d'Égypte des Hébreux. Elle dure huit jours, durant lesquels il est interdit de consommer des aliments fermentés, d'où la consommation de pain azyme. Les deux premiers jours de la semaine est organisé un repas symbolique, le séder. Il est caractérisé par la consommation dans un « ordre » (ou séder) strict de plusieurs aliments rituels préalablement disposés sur un plat. Ce plat contient un os brûlé en souvenir de l'agneau sacrifié la veille du départ d'Égypte, des herbes amères figurant l'esclavage, un œuf symbole de deuil, un légume trempé dans de l'eau salée évoquant les larmes des Hébreux, et un mélange de pommes, de noix, de cannelle et de vin rappelant le mortier qu'utilisaient les Hébreux pour fabriquer les briques lorsqu'ils étaient esclaves. Sont également disposés sur la table trois pains azymes, « pains de misère », et quatre coupes de vin.



Napperon de Pessah (la Pâque juive) pour couvrir les pains azymes, ou matsot

Synagogue d'Épinal

Sur ce napperon est écrit au centre le nom de la fête et sur les côtés le nom des quatre mets rappelant l'esclavage des Hébreux en Égypte.

Châle de prières (ou tallit)

Synagogue d'Épinal

Ce châle répond au commandement de porter des franges, tsitsit, aux quatre coins de son vêtement, en rappel permanent de la Loi (Nombres, 15, 38). L'homme s'enveloppe de son tallit pour la prière du matin et lors de certains événements majeurs (ex. son mariage). Idéalement en laine, il peut être aussi en soie, mais ne porte généralement pour tout ornement que des bandes noires ou bleues. Les franges des coins (quatre fils) sont noués d'une manière symbolique évoquant le nom de Dieu.



Calendrier hébraïque

Collection particulière

Le compte des années dans le judaïsme démarre à la date présumée de la création du monde, soit le 6 septembre 3 761 avant l'ère chrétienne). Le 7 juin 2022 correspond au 7 sivan 5782. Le calendrier hébraïque est un calendrier luni-solaire, Chaque mois correspond à une lunaison, c'est-à-dire à l'intervalle de temps entre deux nouvelles lunes, soit environ 29,5 jours. Une année ordinaire de douze mois compte approximativement 354 jours ($12 \times 29,5$), soit environ 11 jours de moins qu'une année solaire, Pour que les mois tombent toujours à la même saison, un treizième mois est ajouté environ tous les trois ans. L'année compte alors 13 mois, soit 384 jours, environ ; c'est une année « pleine ».



Boîte à épices (ou bessanim)

Synagogue d'Épinal

Cette boîte sert pour la cérémonie ((havdala ou séparation) marquant la fin du chabbat, le samedi soir, après le coucher du soleil, et le retour au temps ordinaire. Le fidèle hume les épices (bessanim), généralement des clous de girofle ou de la cannelle, qu'elle contient. Ces épices symbolisent l'âme supplémentaire dont chaque Juif bénéficie durant le chabbat.

Coupe à qiddoush (ou sanctification)

Synagogue d'Épinal

Elle sert pour la cérémonie de sanctification d'un jour saint (le chabbat ou les jours de fête). Sur cette coupe, qui a été remplie de vin casher, une bénédiction est récitée.



Banc provenant de la synagogue de Remiremont

Synagogue d'Épinal

Il est muni d'une tablette pour poser les livres de prières ainsi que de placards de rangement à l'arrière.

Bougies de chabbat

Collection de Martine et Léon Sibeoni

Elles sont allumées par la maîtresse de maison le vendredi, avant la nuit pour marquer le début du chabbat, septième jour de la semaine, qui va du vendredi soir, à la tombée de la nuit, au samedi soir, à la tombée de la nuit. Le chabbat est un jour saint, où l'homme se repose et s'abstient de tout travail créateur, à l'image de Dieu, après les six jours de la Création.



Lampe de Hanoukkah (ou Hanoukkiyyah)

Synagogue d'Épinal

Lampe pour la fête de Hanoukkah ou fête des Lumières, qui tombe en décembre. Elle commémore la victoire des Maccabées sur les Syriens qui entendaient détruire le judaïsme par une hellénisation forcée (165-163 avant l'ère chrétienne), plus précisément le miracle qui se serait produit lors de la purification du Temple de Jérusalem profané par les Syriens. Un petit flacon d'huile sainte a été retrouvé et a permis de rallumer le chandelier du Temple. Cette huile n'aurait dû permettre que d'allumer le chandelier pendant une journée, mais elle brûla pendant huit jours, le temps nécessaire pour en refabriquer. En souvenir de ce miracle, des lampes spéciales sont allumées dans les maisons. Elles comportent neuf branches, dont une branche particulière (le shamash ou serviteur) servant à l'allumage des bougies, une le premier soir, deux le second, puis chaque jour une lumière supplémentaire.

Livre de prières (ou Mahzor)

Synagogue d'Épinal

Livre de prières pour les fêtes des Cabanes (ou Soukkot), de la Pâque (ou Pessah) et de la Pentecôte (ou Chavouot), édité en 1845, à Sulzbach, près de Nuremberg, où se trouvait l'une des plus importantes imprimeries hébraïques d'Europe centrale.



Livre de prières pour les fêtes

Synagogue d'Épinal

Ce livre est un livre de prières pour les fêtes, un mahzor (מחזור). Il est aussi appelé sefer kerovots (ספר קרובות), c'est-à-dire Livre des proximités.

Le nom donné à ce livre vient du fait que les prières remplacent de nos jours les sacrifices d'animaux, appelés korbanot (קרבתות), effectués autrefois au temple de Jérusalem. En hébreu, le mot « sacrifice » (korban au singulier) a pour origine la racine karov (קרוב), qui signifie « proche ». Les sacrifices rapprochaient les hommes du Créateur. Les prières font de même aujourd'hui, d'où l'appellation Livre des proximités, pour ce livre de prières.

Ce livre a été offert à Claude Lehmann (1926-2012) très certainement à l'occasion de sa bar mitzvah, la cérémonie qui marque l'accession à l'âge de treize ans à la majorité religieuse.





Deux mezouzot (singulier : mezouzah)

Synagogue d'Épinal

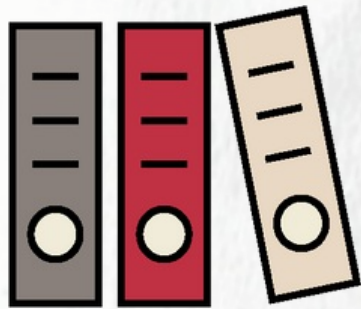
Ce sont des boîtiers contenant deux passages bibliques (Deutéronome, 6, 4-9 et 11, 13-21) rédigés sur un parchemin. Ils sont fixés au chambranle des portes des lieux d'habitation permanente. C'est souvent le premier signe de la judéité des habitants d'une maison

Banc de circoncision

Synagogue d'Épinal

Ce banc à deux places provient de l'ancienne synagogue de Remiremont. Il est probablement d'origine alsacienne. Il est utilisé lors de la circoncision, un rituel obligatoire pour le judaïsme. Elle est pratiquée le huitième jour après la naissance du petit garçon. C'est le signe de l'alliance entre Dieu et la descendance d'Abraham. L'une des places du banc est occupée par le parrain de l'enfant, qui le tient pendant l'opération ; l'autre par le prophète Elie, censé assister de manière invisible à la circoncision. « Ceci est le siège d'Élie » récitée au début de la cérémonie de la circoncision est la traduction de l'inscription en hébreu figurant sur le siège.





III) Documents complémentaires

Pour approfondir...

Calendrier des fêtes les plus importantes

Roch Hachana (Nouvel An Juif) : 1er et 2 du mois de *Tichri*, premier mois de l'année hébraïque (septembre-octobre)

Yom Kippour (Grand Pardon) : 10 *Tichri* (septembre-octobre) ; le « chabbat des chabbats », la fête la plus solennelle de l'année juive. Jour de jeûne et de pénitence

Soukkot (Fête des Cabanes) : du 15 au 23 *tichri*, c'est la fête des récoltes d'automne. Elle célèbre aussi l'assistance divine reçue par les Hébreux pendant les quarante ans de vie dans le désert après la sortie dans le désert. Les fidèles prennent leur repas dans une cabane (*soukka*, au pluriel *soukkot*). A la suite de la fête de *Soukkot*, se trouve la fête de *Simhat Torah (joie de la Loi)*, marqué par l'achèvement du cycle annuel de lecture de la *Torah* et le recommencement d'un nouveau cycle.

Chavouot (la Pentecôte) : 6 et 7 *Sivan*, neuvième mois de l'année hébraïque (mai-juin). Cette fête marque le début de la moisson du blé et rappelle le don de la Loi, la *Torah*, par Dieu à Moïse au mont Sinaï.



Pessah (la Pâque juive) : du 15 au 22 *Nissan*, septième mois de l'année hébraïque (mars-avril). Cette fête marque le début de la moisson de l'orge et rappelle la sortie des Hébreux d'Égypte, où ils se trouvaient en esclavage.

Pourim (Fête des Sorts) : 13 et 14 *Adar*, sixième mois de l'année hébraïque (février-mars). C'est une fête joyeuse, qui commémore la délivrance miraculeuse, grâce à la reine Esther, des Juifs de Perse, que le vizir Haman voulait massacrer, sous le règne d'Assureus. On se déguise lors de cette fête.

Hanoukka (Fête des Lumières) : du 25 *Kislev*, troisième mois de l'année hébraïque, au 2 *Tevet*, quatrième mois de l'année hébraïque (novembre-décembre). Cette fête commémore la réinauguration, en 164 avant l'ère chrétienne, du Second Temple de Jérusalem. Il avait été fermé pendant trois ans sur ordre du roi de Syrie Antiochus IV.

• **1875-1878 : Isaac BLOCH** (Soultz 1848 - Paris 1925)

Isaac Bloch est né en 1848 à Soultz (Haut-Rhin).

Il entre en 1866 au séminaire israélite de Paris, dont il sort rabbin en 1872.

Il épouse la fille de Jacques Weinberg, de Haguenau, grand rabbin de Lyon. Son frère Moïse, qui était marchand d'étoffes au Thillot, est le père de l'archiviste Camille Bloch (1865-1949) et du linguiste Oscar Bloch (1872-1937), auteur avec l'Allemand Wartburg d'un dictionnaire étymologique de la langue française, qui fait encore autorité.



Isaac Bloch a d'abord été secrétaire à l'Alliance israélite universelle. Elu rabbin de Remiremont en 1875, il n'occupe que trois ans ce poste. En 1878, il part pour l'Algérie. Il y exerce la fonction de grand rabbin à Oran. En 1882, il devient grand rabbin d'Alger. En 1890, il est élu grand rabbin de Nancy et le demeure jusqu'à sa retraite en 1919. Il se retire alors auprès de ses enfants à Paris, où il meurt en 1925.

Il a publié plusieurs ouvrages : La mission du rabbin, Paris, 1875, Gabriel, roman juif traduit de l'allemand, 1877, Les Israélites d'Oran de 1792 à 1815, fresque historique, Paris, Durlacher, 1886, Les Fils de Samson, roman, Paris, Durlacher, 1887, Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger, traduction et commentaires accompagnés de notices biographiques, 1888, Sermons, 1898, Histoire de la littérature juive depuis les origines jusqu'à nos jours, d'après Karpelès, en collaboration avec Emile Lévy, Paris, Levoux, 1901, ainsi que des articles dans la Revue des Etudes Juives et dans la presse juive.

• **1878-1883 : Moïse BLOCH** (Wintzenheim 1854 - Versailles 1901)

Moïse Bloch est né en 1854 à Wintzenheim près de Colmar. Il fréquente le séminaire rabbinique à Paris de 1872 à 1877. Il obtient aussi un diplôme d'arabe à l'École des langues orientales. Il est rabbin de Remiremont de 1878 à 1883. Il démissionne de cette fonction pour travailler à l'Alliance Israélite Universelle. De 1886 à 1888, il enseigne aussi l'arabe au séminaire rabbinique. En 1888, il est élu rabbin de Versailles et le reste jusqu'à sa mort en 1901.

Il s'est investi dans de nombreux travaux d'érudition. Il a publié un Rituel de prières pour les malades, Paris, 1878, une traduction de l'arabe avec un commentaires du Sefer Ha-Mitzvoth (le livre des Préceptes), de Maïmonide (1883), une traduction de l'allemand de l'Histoire des Juifs de Heinrich Grætz (vol. III, IV et V), Paris, 1888-97, et du Gallia Judaica, dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques de H. Gross (1897).

• **1884-1897 : Abraham BLOCH (Paris 1859 - Taintrux 1914)**

Abraham Bloch est né en 1859 à Paris. Entré au séminaire rabbinique en 1877, il en sort diplômé en 1883. Il est nommé rabbin de Remiremont en 1884. Il reste à ce poste treize ans. D'après le sous-préfet, il « a toujours rempli ses fonctions d'une manière très satisfaisante et avec beaucoup de tact, sa conduite

est irréprochable et son attitude politique est républicaine ».

Au printemps 1897, il quitte Remiremont pour devenir grand rabbin d'Alger.

Il trouve en Algérie une communauté juive en proie à de très fortes manifestations antisémites provoquées à la fois par l'affaire Dreyfus et par le refus des colons du décret Crémieux, qui accordait la citoyenneté française aux Juifs indigènes. Il reste plus de 10 ans dans son poste. En 1908, il revient en métropole et devient grand rabbin de Lyon.

Lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, âgé de 54 ans, il s'engage volontairement. Il est affecté comme aumônier au 14e corps d'armée, qui combat dans les Vosges. C'est là, précisément à Taintrux, près de Saint-Dié, qu'il est frappé à mort en portant selon

des témoignages vite relayés par la rumeur, un crucifix à un blessé catholique. Premier rabbin à trouver la mort pour la France, il entre ainsi dans la légende comme un symbole de l'« Union sacrée » des « diverses familles spirituelles de la France ». Un monument est érigé sur sa tombe à Saint-Dié en 1929 et un autre à Taintrux en 1934.



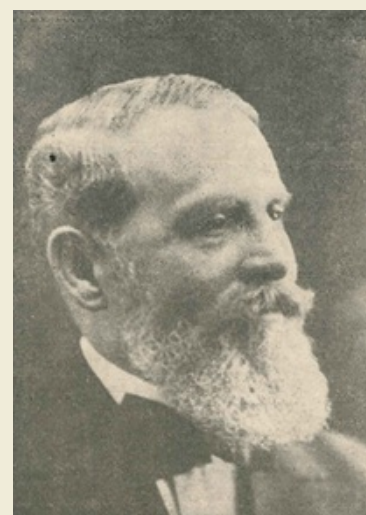
• **1897-1901 : Paul HAGUENAUER (Bergheim 1871 - Auschwitz 1944)**

Paul Haguenauer est né en 1871 à Bergheim (Haut-Rhin).

Il quitte l'Alsace en 1883 pour étudier à Paris. Élève du séminaire israélite, il en sort rabbin en 1895. Après avoir effectué son service militaire, il devient rabbin de Remiremont à l'automne 1897, en pleine affaire Dreyfus. Accusé par le journal antisémite La Libre parole d'avoir diffamé l'armée française dans un prêche, il est rapidement lavé de tout soupçon par une enquête de police. D'après le sous-préfet de Remiremont, son attitude a toujours été correcte. Il a rempli ses fonctions avec tact et n'a jamais eu que de bons rapports avec les autorités locales.

Il quitte Remiremont durant l'été 1901 pour devenir grand rabbin de Constantine. Il quitte en 1907 cette fonction pour devenir rabbin de Besançon. Il le reste jusqu'en 1914. Pendant la Première Guerre mondiale, il est aumônier militaire. Sa conduite valeureuse lui vaut de recevoir croix de la Légion d'Honneur. En 1919, il devient rabbin de Nancy. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il refuse de quitter sa communauté de Nancy pendant l'Occupation et lui tient des discours patriotiques, malgré le danger. Arrêté avec son épouse et ses fidèles le 3 mars 1944, il est mort en déportation. Une rue de Nancy porte son nom.

Érudit, il écrivait régulièrement des articles dans la presse israélite et a publié plusieurs ouvrages : Les Soublonotniky, une secte judaïque de Russie, Epinal, 1899, Notions sur le calendrier juif, Paris, 1900, Manuel de littérature juive, Nancy, 1927

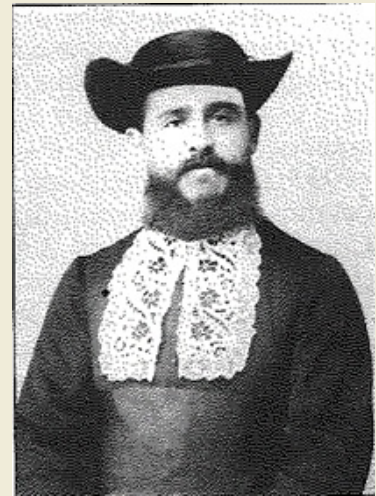


• **1902-1908 : Nathan Eugène LEVY** (Kuttolsheim, 1869 - Auschwitz 1943)

Nathan Eugène Lévy est né à Kuttolsheim (Bas-Rhin) en 1869. Arrivé en France en 1884, il fait ses études au séminaire israélite de Paris de 1890 à 1895. Nommé en 1896 rabbin à Corfou (Grèce), il quitte cette île en 1902 pour rejoindre Remiremont, où il exerce les fonctions de rabbin jusqu'en 1908. Cette année-là, il devient rabbin de Rouen. Pendant la Première Guerre mondiale, il est aumônier militaire.

Pour sa belle conduite, il est décoré de la légion d'honneur.

Après la guerre, il retourne à Rouen. En 1923, il devient rabbin adjoint à Paris, d'abord à la synagogue de la rue Saint-Isaure, puis à celle de la rue des Tournelles. En 1937, il est mis d'office à la retraite. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il se réfugie dans un petit village de l'Allier, Saint-Gérand-le-Puy, où il est arrêté à l'automne 1943, avec sa femme, sa fille, son gendre et sa petite-fille, à la suite semble-t-il d'un attentat sur les voies ferroviaires. Comme toute sa famille, il est déporté vers Auschwitz avec le convoi n° 62 du 20 novembre 1943. Aucun ne revint.



Érudit, le rabbin Nathan Eugène Lévy avait publié des études sur les juifs de Corfou dans la Revue des études juives, sur les moralistes juifs français du Moyen Age 1928. Il avait aussi donné de nombreuses conférences.

• **1909-1924 : Abraham MEYER** (Bergheim, 1864 - Remiremont, 1924)

Abraham Meyer est le cousin du rabbin Paul Haguenauer. Il est né le 25 septembre 1864 à Bergheim (Bas-Rhin). Il quitte en 1883 l'Alsace pour Paris, où il entre l'année suivante au séminaire israélite. Il en sort rabbin en 1889.

Il est nommé par le consistoire rabbin à Tlemcen en Algérie, un poste qu'il doit accepter malgré son refus initial. Un peu jeune, il ne parvient pas à s'imposer et fait preuve d'une grande maladresse dans ses relations avec ses fidèles. « Depuis son installation dans notre ville, ce rabbin a trouvé le moyen, par sa façon d'agir, de se rendre antipathique à la population israélite toute entière » déplorent en 1902 plus de 250 signataires d'une pétition à son encontre. Ses relations avec sa communauté sont émaillées par de nombreux conflits.

Au printemps 1902, il publie une Étude sur la communauté israélite de Tlemcen, où il témoigne ouvertement de son mépris pour ses fidèles. Entre autres, il qualifie Tlemcen de « l'une des villes les plus arriérées d'Algérie ». Les juifs de Tlemcen demandent sa révocation. A la demande du Consistoire central, l'administration des cultes accepte de procéder à une permutation exceptionnelle de poste. Abraham Meyer est envoyé à Mascara en 1903. Il ne semble pas avoir rencontré d'hostilité de la part de sa nouvelle communauté, mais il cherche pourtant à regagner la métropole. Après plusieurs candidatures infructueuses, il est élu rabbin de Remiremont. Il cherche à plusieurs reprises un autre poste, mais en vain. Il meurt à Remiremont brutalement le 3 juillet 1924. Il est inhumé dans le cimetière israélite de la ville.

• **1925-1928 : Simon RAPAPORT** (Dvinsk (Empire russe), 1875 - Strasbourg, 1938)

Simon Rapaport, alias Rappaport, est né en 1875 à Dvinsk, alors dans l'Empire russe (aujourd'hui Daugavpils, en Lituanie). Il suit en 1881 ses parents en Palestine. De 1889 à 1893, il étudie à Francfort-sur-le-Main. Grâce à la protection d'Edmond de Rothschild, il entre en septembre 1893 comme élève à titre étranger au Séminaire israélite de Paris. D'octobre 1897 à 1900, il interrompt ses études pour retourner en Palestine. Il revient à Paris en 1900, réintègre alors le séminaire et y achève ses études en 1901.

Devenu rabbin, il est d'abord professeur d'enseignement religieux. Naturalisé en 1904, il peut se porter candidat à un poste rétribué par l'État. En 1905, il est nommé rabbin de Miliana en Algérie. Bien que sa communauté soit paisible, il cherche rapidement à regagner la métropole. Dès 1909, il est de retour à Paris, où il est de nouveau professeur d'enseignement religieux. Pendant la Première Guerre mondiale, il est mobilisé comme simple soldat, puis comme aumônier militaire.

Après la guerre, il reprend ses fonctions de professeur d'instruction religieuse et fait des remplacements à Clermont-Ferrand. En 1925, il devient rabbin de Remiremont et le reste jusqu'en 1928. Il est alors nommé à Brumath, dans le Bas-Rhin. A partir de 1933, il donne des cours d'instruction religieuse dans diverses écoles de Strasbourg. Il meurt dans cette ville le 20 janvier 1938.

Notices établies par Gilles Grivel, d'après le Dictionnaire biographique des rabbins et autres ministres du culte israélite France et Algérie, du Grand sanhédrin, 1807, à la loi de séparation, 1905, dirigé par Jean-Philippe CHAUMONT, Monique LEVY, édité par les Archives nationales et la Commission française des archives juives, 2007, Berg International éditeurs.

Les lois alimentaires (ou cacherout en Hébreu)

Pour le judaïsme, **un aliment « cachère » est un aliment apte à la consommation.** Pour la tradition juive, la « cacherout » fait partie des règles dont la raison est inaccessible à l'entendement humain ; le juif doit les accepter avec confiance. Cependant, le judaïsme affirme l'existence d'un lien entre diététique et comportement. De même qu'il impose des limitations à la sexualité, il régleme l'appétit de l'être humain.

Le judaïsme autorise la consommation de viande, mais pas de toutes les viandes. Parmi les mammifères, **seuls sont cachères les quadrupèdes ruminants à sabot fendu** (ex. : bœuf, mouton, etc.). **Sont interdits le porc**, le lapin, le cheval, etc. Parmi les volatiles, sont autorisés les oiseaux de la basse-cour (ex. les poulets, les canards, les oies, les dindes, etc.). Sont interdits les oiseaux de proie.

Parmi les poissons et animaux aquatiques, ne sont autorisés que les poissons comportant nageoires et écailles. Sont interdits les anguilles, les raies, les crustacés, les fruits de mer, etc.

Les quadrupèdes et les volatiles doivent être abattus rituellement. Ils doivent être trouvés sans défaut, ni maladie. L'abatteur rituel, le chochet, après avoir récité une bénédiction, saigne l'animal avec un couteau sans défaut afin d'éviter toute souffrance inutile. Celui-ci doit être vidé de son sang, car le sang est interdit à la consommation. Il est, en effet, considéré comme porteur du principe vital.

D'autre part, comme il est écrit dans la Torah « Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère », **il est interdit de mélanger produits carnés et produits laitiers dans le même repas.** De ce fait, la cuisine doit être organisée en fonction de cette séparation et comporter deux vaisselles.

De plus **durant les huit jours de la fête de Pessah, la Pâque juive, il est interdit de consommer des produits contenant du levain** (ex. de la bière). Le pain levé est remplacé par du pain azyme.

Trois recettes de plats cachères tirées du carnet d'Yvonne Dockès (1920-2005), originaire de Remiremont

Choucroute alsacienne

Ingrédients :

- Choucroute nature crue
- **Graisse d'oie**
- ½ litre de vin blanc d'Alsace
- 1 kg de pommes de terre
- Viande de bœuf fumée
- **Saucisses alsaciennes de veau**
- Baies de genièvre

Après l'avoir égoutté, mettre la choucroute, avec les baies de genièvre, dans une marmite avec du bouillon ou de l'eau à mi-hauteur, de la graisse d'oie et du vin blanc. Ajouter ensuite la viande de bœuf fumée. Laisser cuire une heure et demie, sans faire bouillir. La choucroute doit être sèche. Dans des casseroles, faire cuire séparément les saucisses alsaciennes de veau et les pommes de terre en robe des champs. Prendre un plat ovale de préférence. Y déposer la choucroute, les pommes de terre épluchées, la viande de bœuf et les saucisses de veau. **Pour respecter les lois alimentaires juives, ce plat de choucroute ne comporte pas de porc. La graisse utilisée est celle d'oie, la viande fumée celle de bœuf, les saucisses sont des saucisses de veau.**

Crème au café prise

Pour quatre personnes

- 3 œufs
- 200 g de sucre
- ¼ de litre de café fort

Battre les œufs entiers avec le sucre. Ajouter le café, bien mélanger. Réserver. Prendre un moule à flan, verser y du sucre et de l'eau, mélanger sur feu moyen jusqu'à ce que le caramel apparaisse. Ensuite verser la préparation réservée dans le moule. Faire cuire 45 minutes au bain marie au four à 180° C. **Comme cette crème ne comporte pas de lait, elle peut être servie lors d'un repas comportant de la viande. Ce ne serait pas le cas si elle contenait du lait. En effet, les lois alimentaires juives interdisent le mélange de produits lactés et de produits carnés au cours du même repas.**

Matzelnepflch (Soupe de bouillon de viande avec des boulettes de matsot ou pain azyme)

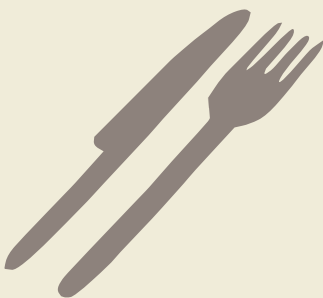
- Gingembre (2 pincées)
- Sel, poivre
- Persil
- 2 carottes
- Muscade
- 4 œufs
- 120 g de farine de pain azyme
- 2 cuillerées de graisse d'oie
ou 3 cuillères à soupe d'huile
- Persil

Dans un saladier, battez les œufs en omelette. Ajoutez l'eau, la graisse d'oie, le sel, le poivre le gingembre, la muscade, le persil, puis la farine de pain azyme, petit à petit en mélangeant avec une cuillère en bois. Laisser reposer une heure au réfrigérateur. La composition doit être ferme.

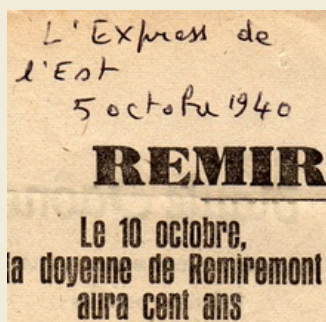
Faire chauffer un litre et demi de bouillon de poule, y ajouter les deux carottes, découpées en long, du sel, du poivre.

Sortir du réfrigérateur la préparation. Préparer avec elle des boulettes de petite taille et attendre que l'eau frémissse pour les verser dans le bouillon. Les faire cuire 20 à 25 minutes. Servir très chaud. **C'est un plat traditionnel de la cuisine juive alsacienne durant les huit jours de la fête de Pessah, la Pâque juive. Il est interdit durant cette fête de consommer des produits contenant du levain, d'où l'utilisation de pain azyme.**

Recettes culinaires, tirées de l'ouvrage d'Anny Bloch, Une famille juive du temps de l'exode, 2017, Paris, Michel Houdiard éditeur. Anny Bloch est la fille d'Yvonne Dockès.



Le sort tragique de Babette Lièvre (1840-1943), née Schwab, et de sa famille



Jeudi prochain 10 octobre, Mme veuve Alexis Lièvre, demeurant à Remiremont, place de la Courtine, aura cent ans.

Nous avons eu la satisfaction d'être présenté à la centenaire, dont la bonne santé et le maintien nous ont agréablement frappés. Mme Lièvre se tient très droite, marche d'un pas très assuré et ses cheveux sont à peine gris. Ses proches, si affectueux pour elle, nous ont confié que Mme Lièvre a conservé toutes ses facultés intellectuelles, reste douée d'une mémoire tonnante, a gardé une vue très bonne.

Née en 1840 à Wintzenheim, jolie fille vigneronne non loin de Colmar, Mme Babette Schueb vint à Remire-



Mme Vve Alexis LIEVRE serrant dans ses bras un de ses petits-enfants.

mont en 1859, où elle se maria en 1860. Elle eut trois enfants. Malheureusement, dès l'âge de 29 ans, elle fut veuve. C'est alors qu'elle fonda une épicerie bien connue de la place de la Courtine.

Vint la guerre de 1870-71. Mme Lièvre se donna de tout son cœur et de tous ses efforts à l'œuvre de ravitaillement de ses concitoyens ; à plusieurs reprises, elle alla jusqu'en Suisse pour rapporter de ce pays des vivres de toutes sortes. Ajoutons que, parlant très bien l'allemand, elle servit d'interprète entre les autorités municipales et les autorités militaires allemandes. Son attitude pleine de dignité en présence de quelques difficultés découlant de ses deux charges lui valurent l'estime et le respect des autorités allemandes.

Mme Lièvre a tenu sa maison de commerce jusqu'en 1900 ; elle avait alors 60 ans. Ce fut son gendre, M. Piret, qui lui succéda. Depuis, elle s'est retirée dans un appartement du grand meuble où elle avait fondé son commerce ; de sorte que depuis 71 ans, Mme Lièvre occupe la même maison. A noter ce fait touchant : les trois enfants de notre vénérable doyenne, tous trois, sont revenus vivre près de leur mère.

Babette Lièvre est née le 8 octobre 1840, à Wintzenheim, près de Colmar. Elle était la fille de Samuel Schwab, âgé de 31 ans, marchand de bétail, et de son épouse, Magdeleine Ullmann .

Elle a épousé le 20 janvier 1861, à Wintzenheim, Alexis Lièvre, marchand de bétail . Ce dernier était né le 18 février 1831, à Remiremont . Il était le fils d'Oury Lièvre, boucher, âgé de 40 ans, et de Pauline Picard, âgé de 36 ans. Il est mort le 4 mai 1869, à Remiremont. Il était marchand de bétail .

Le couple avait eu trois enfants :

- Oury Abraham Lievre, né le 6 décembre 1861, à Remiremont .
- Mathilde Lièvre , née le 26 novembre 1862, à Remiremont, qui a épousé Léon Kahn, né le 3 décembre 1860, décédé à Remiremont le 9 août 1902.
- Palmyre Lièvre, née le 4 avril 1865, à Remiremont , qui a épousé Mirtill Picard, né le 1er août 1866, décédé le 22 juin 1934 .

Babette Lièvre avait une épicerie à Remiremont, place de la Courtine.

Lorsqu'elle a fêté son centième anniversaire en octobre 1940, elle vivait avec son fils et ses deux filles. Sa fille Palmyre est décédée le 30 janvier 1942 .

Lors de la rafle des Juifs de Remiremont, en janvier 1943, elle fut arrêtée et placée à l'hôpital de la ville, où elle est morte. Avec elle, ont été arrêtés son fils et sa fille, tous deux octogénaires, qui vivaient avec elle 13 place de la Courtine.

Sa fille, Mathilde Lièvre, veuve de Léon Kahn, qui avait été internée à Ecrouves, est morte le 10 février 1943, à l'hôpital de Toul. Elle avait 80 ans .

Son fils Oury Abraham Lievre, est resté dans le camp d'Ecrouves. Il en a été libéré le 2 septembre 1944 . Il n'a pas été déporté à cause de son grand âge. Il avait 81 ans lors de son arrestation. Il est décédé à Paris (20e arrondissement), le 27 septembre 1946 .

La petite-fille de Babette Schwab, la fille de Mathilde Lièvre, Andrée Kahn, est morte en déportation. Elle était née le 4 août 1897, à Remiremont. Elle avait épousé le 21 janvier 1919, à Remiremont, André Levy, dont elle a divorcé.

Elle a été arrêtée à Nancy, au 4 rue Callot. Elle a été internée à Ecrouves le 2 mars 1944. Elle en est sortie le 30 avril 1944, pour Drancy. Elle a été déportée à Auschwitz le 13 avril 1944 par le convoi n° 71.

Andrée Kahn avait quatre enfants, Roger, Janine, Marcel et Eliane Lévy, qui ont aussi été déportés. Trois d'entre eux, Roger, Janine et Eliane ont été arrêtés avec elle, à Nancy, au 4 rue Callot, et ont comme elle, été internés à Ecrouves le 2 mars 1944. Ils en sont sortis le 30 avril 1944 pour Drancy. Ils ont été déportés à Auschwitz le 13 avril 1944, par le convoi n° 71.

Roger Léon Lévy était né le 19 novembre 1919, à Remiremont. Selon Jean-Camille Bloch II demeurait à Gérardmer chez Noël, où il aurait été arrêté, Janine Lévy était née le 10 février 1923 à Villerupt (Meurthe-et-Moselle). Eliane Lévy était née le 10 octobre 1928, à Remiremont.

Marcel Lévy, qui était né le 10 avril 1927, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle), lui, avait été déporté à Auschwitz le 31 juillet 1943, par le convoi n° 43 (cf. Mémorial de la Shoah), donc avant sa mère, son frère Roger et ses sœurs.

Gilles Grivel

IV) Vidéo de Jean-Claude Olczyk

Découvrez en vidéo le vernissage de l'exposition aux Archives municipales, la restitution sur scène par les élèves de 2^o2 du lycée Jeanne d'Arc "Brèves de vies" et le concert "Cabaret Klezmer"
Par Jean-Claude Olczyk



<https://youtu.be/pbaTw5kCg9s>



Exposition "Les juifs de Remiremont. Parcours d'une communauté d'hier à aujourd'hui"

Commissariat de l'exposition : **Arnaud Claire et Nadège Maton**, enseignants du lycée **Jeanne d'Arc** avec leur classe de seconde.

Commissariat scientifique : **Gilles Grivel**, agrégé et docteur en histoire et **Léon Sibeoni**, président de la communauté israélite des Vosges

Coordination : **Stéphanie Ysard**, directrice des Archives municipales de Remiremont

Écriture des textes.- Panneaux : **Gilles Grivel**. Légendes des documents : **Les élèves de seconde du lycée Jeanne d'Arc** sous la direction d'**Arnaud Claire, Gilles Grivel, Stéphanie Ysard, Philippe Althoffer / Gilles Grivel, dir.**

Exposition virtuelle réalisée par **Juliane Perrin**
Graphisme p. 4 à 8 : **Céline Bento**

Remerciement

Relecture et conseils :

Jean-Pierre Lambert, président honoraire de la Société d'histoire des Israélites d'Alsace et de Lorraine

Norbert Schwab, président de la Société d'histoire des Israélites d'Alsace et de Lorraine

Michel Rothé, responsable du site internet du judaïsme alsacien

Prêteurs et donateurs :

Léon Sibeoni, synagogue d'Epinal

François Petrazoller, directeur des Archives départementales des Vosges

Aurélien Vacheret, directeur des musées de Remiremont

Didier et Fabienne Weill

Capucine Abonou

Chantal Starck

Francis Doniat

Béatrice Gaillemain

Philippe Althoffer

Jean-Pierre Stocchetti